n°541

TOMBES CELTIQUES

L'ALSACE

par

MAXIMILIEN DE RING.

PRIX : 25 FRANCS.

1er volume

STRASBOURG

E. SIMON, LITHOGRAPHE, ÉDITEUR, RUE DU DOME, 14 & 16

1861.

STRASBOURG, TYPOGRAPHIE DE C. SILBERMANN

N° 541

TOMBES CELTIQUES

DE

L'ALSACE.

M 24

Mc III b 3689
f L

TOMBES CELTIQUES

DE

L'ALSACE

SUITE DE MÉMOIRES

PRÉSENTÉS

AU COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES, A STRASBOURG,

PAR

MAXIMILIEN DE RING

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ

Chevalier du Lion de Zæhringen, membre correspondant de l'Institut archéologique de Rome, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, membre honoraire de la Société française d'archéologie, de celle des antiquaires de Zurich, de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, correspondant de la Société d'histoire et des antiquités du Rhin, à Mayence, de celle des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer, etc., etc.

« Auch ihr Gebein ist Staub. »
MATTHISSON.

DEUXIÈME ÉDITION.

STRASBOURG

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1861.

N° 150.

(Cet ouvrage a été tiré à 200 exemplaires.)

TOMBES CELTIQUES

DE

L'ALSACE.

LES TOMBES CELTIQUES

SITUÉES PRÈS DE HEIDOLSHEIM.

Si l'on suit l'ancienne chaussée romaine, dont on retrouve les vestiges entre Seltz et Brumath, entre cette ville et Ell; puis, en remontant la grande vallée du Rhin, entre ce dernier lieu et Horbourg, l'on peut remarquer plusieurs groupes de *tumuli*, cachés la plupart dans les forêts ou répandus sur les prairies. Ils présentent à l'extérieur la même forme sphérique que ceux qui se rencontrent en grand nombre sur la rive droite du fleuve, et qui, contournant la chaine des monts hyrciniens, se groupent çà et là jusqu'aux sources du Danube et du Necker, et se retrouvent de distance en distance sur toute la ligne que les Romains ont occupée depuis le Rhin jusque dans l'antique Vindélicie et le Norique.

On ne peut douter que ces buttes tumulaires ne contiennent les restes mortels de la population qui, sous Rome victorieuse, habitait la contrée, soit qu'avant même que les légions y plaçassent leurs camps à poste fixe, elle eût déjà défriché le pays, soit que, sous la protection romaine, elle ait reçu des terres pour les coloniser.

Le dieu *Vosegus* qui présidait à la chaine des Vosges, comme la déesse *Arduina* présidait aux Ardennes, et la nymphe *Abnoba* aux montagnes où le Danube prend sa source, était un dieu essentiellement celtique. Entre la chaine des monts auxquels il était préposé, et celle de l'Abnoba à laquelle l'était la nymphe qui fut plus tard confondue avec Diane par les Romains, le Celte agriculteur était venu le premier défricher le sol. Il avait fondé des bourgs, et avait

donné des noms, pris dans sa langue, aux collines, aux fleuves, aux torrents, près desquels il s'était établi. Les traces de ce peuple se sont en grand nombre conservées dans la Germanie, où, malgré les conquêtes des Romains, malgré les irruptions du Germain vainqueur, elles existent encore, après tant de siècles, sur le Haut-Danube et sur la rive droite du Rhin. Sur la rive gauche, ces souvenirs ne sont pas moins nombreux. Il n'est point de grande rivière, point de haute montagne, de ville antique, dont le nom ne rappelle le séjour qu'il y fit jusqu'à l'époque où les deux nationalités celtique et germaine se confondirent.

Ce ne fut qu'avec Arioviste que le Germain, en effet, passa le fleuve pour se répandre dans nos contrées. Pline[1], en faisant le dénombrement des tribus qui longeaient le Rhin, cite, entre autres, celle des Triboques, que César place dans les rangs des peuples qu'Arioviste conduisit contre les Romains. Mais, comme je l'ai dit ailleurs[2], cette prise de possession de la vallée du Rhin par les nations germaniques n'avait pu être bien antérieure à l'arrivée de ces derniers. Les noms des localités que Rome nous a transmis étant tous d'origine celtique, il faut en conclure que les habitants des bourgs y étaient restés stationnaires sous l'empire de ces tribus germaines qui, en majeure partie, repassèrent le Rhin après la victoire que César remporta sur elles. Ce qui resta de ces tribus sur la rive gauche du fleuve dut, conformément aux mœurs des Suèves, leurs ancêtres, se répandre principalement sur le revers des collines et dans les vallées. Le Celte resta maître des bourgades, dont Rome, à son tour, mit à profit les murailles, et autour desquelles principalement, ainsi qu'autour des castels romains, se montrent en groupes plus ou moins considérables les tombes coniques de ces primitifs habitants.

C'est ce qui explique pourquoi ces tombeaux suivent communément dans la plaine la direction de l'antique voie romaine qui reliait ces bourgades. La route dont nous trouvons des restes près de Schlestadt, porte dans la bouche du peuple, comme dans les plus vieux documents, le nom de *Heidenstrass* ou route païenne, dénomination particulière à toutes les provinces germaines pour désigner les voies romaines en général. Cette route qui, de *Hellenum* ou Ell courait à *Argentovaria* ou Horbourg, touchait, à n'en point douter, près de Heidolsheim, à un établissement gallo-romain, dans les environs duquel s'étendait la forêt sacrée, au sein de laquelle les morts étaient enterrés.

On sait qu'en effet la religion jouait un grand rôle dans les inhumations chez

[1] IV, 16.
[2] *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, t. I, p. 134.

tous les peuples de l'antiquité. Les âmes, chez toutes les nations celtiques, étaient censées résider au sein de la divinité jusqu'à l'époque de leur régénération. C'était donc sous l'ombre des bois, où le sacrifice aux dieux mânes avait lieu, au sein des cercles que le pontife traçait et dont la terre était purifiée par le feu, que les corps étaient successivement placés, jusqu'à ce que la tombe où la famille reposait, se trouvant suffisamment remplie, on la recouvrait du tertre qui devait à jamais en marquer l'emplacement. De là cette différence dans le nombre de squelettes que renferment ce genre de tombes, partout où on les ouvre, sur le Danube, comme sur les Alpes suéviques, sur les plateaux du Necker, comme dans les plaines du Rhin. Tandis que dans les plus grandes on ne rencontre souvent que peu d'inhumations, dans d'autres, moins considérables, on trouve les corps jusqu'à deux et trois superpositions. Placer ces restes mortels dans le cercle, c'était les confier à la divinité, puisque chez toutes les nations de l'antiquité païenne, le cercle fut le symbole de l'éternité[1].

Les tombelles dont nous nous occupons dans ce mémoire, sont répandues sur les prairies et dans une partie de la forêt de Schlestadt, dite *les Stecken*, et sur les territoires d'Ohnenheim, de Heidolsheim et de Mussig, tous trois sur la lisière de l'ancienne voie romaine[2]. Toutes montrent encore leur tertre gazonné, à l'exception de celles de la prairie de Schlestadt, au nombre de seize, que la municipalité de cette ville a fait niveler, et des quatre qui, sur cette prairie et dans la forêt voisine, ont été fouillées sous ma direction. Quatorze *tumuli* restent encore intacts dans cette forêt. Dans la banlieue de Mussig, les tombes sont séparées en deux groupes par le chemin qui de ce village conduit au moulin dit *Doktor-Mühl*. On en compte en tout trente-sept, dont quelques-unes sont d'un diamètre très-considérable. Celles qui, plus au sud, au nombre de vingt-sept, se remarquent sur les terres de Heidolsheim et sur celles d'Ohnenheim, ne forment qu'un seul groupe, dont les quatre qui appartiennent à cette dernière commune se font aussi remarquer par leur diamètre.

Le peu d'espace qui sépare ces différents *tumuli* permet de penser qu'à l'époque lointaine où ils furent élevés leurs tertres se succédaient sans interruption. Ils appartenaient tous, on n'en peut douter, à la population qui habitait Heidolsheim et ses environs, et à laquelle la forêt qui couvrait de son ombre sacrée toutes ces terres marécageuses servait de vaste nécropole.

[1] Chose remarquable, c'est que lorsque le Christianisme fut introduit dans les Gaules et que le cercle symbolique, où l'on enterrait, fut aboli, on continua à nommer *cercueil*, la boîte qui servait à renfermer le cadavre. On plaçait dans le cercueil (*in circulo*) le corps du chrétien mort, quoique le cercle n'existât plus.

[2] Pl. I, 1.

Sur le pâturage de Heidolsheim, deux de ces tombelles sont entourées d'un fossé. J'ai remarqué la même particularité à un *tumulus* d'outre-Rhin, posé sur le *Ried* de Gündlingen, près du Vieux-Brisach, et qu'un double fossé entourait. Comme néanmoins le terrain sur lequel se montrent tous ces monuments est sujet aux inondations, et que chaque année les eaux, en se répandant sur eux, ont dû nécessairement enlever une partie de la terre qui les couvrait, la plupart d'entre eux n'offrent plus qu'une convexité très-plate, comparativement à la hauteur que de tels *tumuli* présentent dans d'autres localités et principalement dans les pays de montagnes. Tandis que, sur les plateaux du Necker, plusieurs de ces tombelles s'élèvent jusqu'à vingt pieds au-dessus du sol, c'est à peine si la majeure partie de celles qui s'aperçoivent sur ces terres humides atteignent un seul mètre. Les plus élevées sont de trois mètres. Des deux que j'ai fouillées sur la prairie et qui mesuraient l'une et l'autre vingt-quatre mètres de diamètre, l'une ne dépassait pas soixante-cinq centimètres de haut et l'autre était encore moins éleyée.

L'intérieur de ces tombes, dont le motif religieux ne peut être révoqué en doute, s'est trouvé conforme en tous points à ce que de précédentes recherches de ce genre m'avaient permis d'observer en tant de lieux divers.

Le sol, composé d'alluvion, est de la même nature dans tous le parcours du cercle que le terrain environnant. On n'a donc point eu besoin, lorsqu'on construisit ces tombes, d'en tamiser la terre, comme cela se remarque parfois là où le sol est par trop pierreux et où, néanmoins, nulle pierre n'apparait dans l'enceinte réservée aux sépultures. Dans la butte tumulaire qui la première fut ouverte en ma présence sur la prairie de Schlestadt, le terrain avait été préparé pour ne recevoir qu'une seule couche de cadavres. Je cherchai en vain quelques traces des cendres qui avaient dû marquer le circuit. J'attribuai cette absence à la grande humidité du sol, exposé à des inondations annuelles. Le conducteur des travaux m'assura, en effet, qu'autour d'une tombelle, précédemment nivelée, il avait remarqué un tel cercle, formé par une terre grisâtre et calcinée. J'augurai qu'il avait pu être commun, dans l'origine, à d'autres tertres, mais que les inondations successives, pendant tant de siècles écoulés, avaient pu enlever à leur base les terres qui contenaient ces cendres du sacrifice de consécration et en faire disparaître tout vestige. Ce fut au centre même du grand cercle que le premier squelette apparut[1]. Il mesurait un mètre soixante-cinq centimètres, et, selon

[1] Pl. II, tombe A, n° 1.

toute probabilité, était celui d'une femme[1]. La mâchoire inférieure reposait sur un collier de bronze massif, de la forme la plus élégante, et incrusté devant de trois boutons d'ambre rouge, en partie décomposé[2]. Les dents avaient conservé leur émail. Des deux côtés de la tête se trouvait une petite boucle d'oreille en or, fabriquée d'une plaque recourbée en bossage et ornée dans la partie extérieure de petits points réguliers, faits au repoussoir[3]. Le soin que je fis prendre pour découvrir tout le squelette permit de juger de sa structure, quoique les ossements tombassent en poussière dès qu'ils étaient déplacés. La partie supérieure du crâne, les fémurs, les tibias, les clavicules du cou et quelques parties des os du bras avaient seuls encore conservé leur solidité. Aux pieds du squelette s'aperçurent quelques restes d'un vase d'argile blanche et friable, circonstance commune à presque toutes les tombes ouvertes antérieurement, selon le rapport que m'en fit le conducteur des travaux. Les deux bras, dont les extrémités avaient disparu, étaient étendus le long du corps. En déplaçant le collier, la mâchoire et tout ce qui restait des ossements de la tête, j'aperçus distinctement une nuance grisâtre, tranchant sur le sol noir de la tombe et qui était indubitablement occasionnée par les restes de la cendre sur laquelle le cadavre avait été déposé.

Je retrouvai donc ici tout ce qui m'avait frappé si souvent dans d'autres lieux et dans d'autres fouilles, et je ne doutai plus que les mêmes cérémonies funèbres, dont tant de *tumuli*, ouverts sur la rive droite du Rhin et sur le Danube, m'avaient en partie découvert les mystères, n'eussent eu lieu aussi dans ceux que j'avais devant moi sur la rive gauche du fleuve.

C'était, en effet, par le sacrifice aux dieux mânes que les funérailles commençaient. Avant de coucher le cadavre, on recouvrait le fond de la tombe des cendres recueillies au foyer sacré, et c'était sur cette couche, ordinairement plus épaisse là où la tête devait reposer, que se plaçait le corps revêtu de ses habillements. Si c'était un guerrier, on mettait à côté de lui ses armes; si c'était une femme, souvent son fuseau était placé près d'elle; si c'était un chef, les cendres et les ossements calcinés du cheval de bataille qu'il montait, de l'esclave et du chien fidèle qu'il affectionnait, étaient déposés près de lui dans un vase au sein du cercle[4].

Dans la tombe qui, à peu de distance de ce squelette, se trouvait à ses pieds[5],

[1] Pl. II, c. — [2] Pl. III, 5. — [3] Pl. III, 7.
[4] Comparez : *Les tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim et du Hübelwäldele*, édit. in-fol., p. 9 et 17.
[5] Pl. II, tombe A, n° 2.

je ne rencontrai que les débris d'une tête et quelques vestiges des tibias. Le cadavre était couché sur le sol dans une position tout opposée au premier. Ses pieds étaient tournés vers le nord, tandis que l'autre les avait au sud. Cette circonstance démentait tout ce qu'on avait rapporté jusqu'alors sur l'orientation de ces tombes vers le soleil levant. Elle confirmait, au contraire, une parité de disposition intérieure de ces *tumuli* avec ce qu'on avait observé à ce sujet dans d'autres lieux. Autour du cou du guerrier (car c'était évidemment un homme de guerre) se dessinait un grand anneau de bronze, sans aucun ornement, passé dans un autre petit anneau, du même métal, dont les deux bouts se joignaient dans son état primitif[1]. L'anneau, on le sait, était, chez les peuples celtiques, un signe de puissance et de valeur, comme nous le prouvent sur leurs monnaies les nombreuses effigies des chefs qui en sont ornés. A côté de ce collier gisaient deux épingles de bronze, ornées de gros boutons d'ambre rouge, composés de trois morceaux, dont la réunion forme une boule ornementée, de la grosseur d'une forte noix[2]. Cet ambre, comme sur le collier de femme que j'ai décrit plus haut, était aussi en partie décomposé, mais présentait encore de l'éclat dans ses cassures avant que l'air l'eût terni. Aucune arme ne s'est découverte; mais j'ai pu observer à l'endroit où le glaive avait dû être placé, quelques parcelles de fer oxydé, sans forme aucune, et que j'ai présumé en être les restes. En général, tout ce qui était fer paraît avoir disparu en majeure partie dans toutes ces tombes. La rareté de ce métal le faisait encore servir alors à la confection de virioles, de fibules ou d'autres objets d'ornement. Le seul morceau intact que j'aie pu en recueillir dans les quatre tombelles que j'ai ouvertes, est un fragment d'anneau[3], renfermé dans un vase cinéraire dont je parlerai plus loin, et qui, sans doute, n'a dû sa conservation qu'aux cendres au milieu desquelles il gisait. Un anneau du même genre, mais présentant, incrustés dans une rainure extérieure, des grains perlés, d'une substance crétacée, devenue friable par la décomposition, a été rencontré depuis dans un autre *tumulus,* sur la banlieue de Heidolsheim[4]. La délicatesse de l'objet fait présumer qu'il servait d'ornement au bras d'une femme, tandis que dans une autre tombe, ouverte à peu de distance, se sont rencontrées de ces virioles de bronze bien connues[5], à métal flexible, d'une solidité à braver tous les accidents auxquels était exposée la vie aventureuse d'un homme de ces temps reculés.

[1] Pl. III, 4. — [2] Pl. III, 2. — [3] Pl. IV, 3. — [4] Pl. IV, 4. — [5] Pl. IV, 2.

A gauche de ces deux sépultures s'en découvrit une troisième[1] très-intéressante, placée à un mètre environ des deux premières. Elle contenait les restes d'une jeune femme qui portait, au cou, une torque tout à fait pareille à celle dont était ornée la première. La mâchoire inférieure était d'une conservation parfaite et d'une forme très-délicate. Les dents surnuméraires n'ayant point encore existé et les deux canines, les petites et les grosses molaires se trouvant dans un état parfait de régularité et de poli, j'en conclus, d'après les observations de M. le docteur Ringeissen, présent à ces fouilles, que cette femme ne devait guère avoir dépassé sa vingt-troisième année. Près du collier qu'elle portait se trouvait un fragment de petite fibule en bronze, destinée, d'après les observations qu'il m'a été donné de faire dans de précédentes fouilles, à maintenir le vêtement de dessous.

Les fibules ou agrafes étaient, en effet, de deux espèces : les unes, plus grandes, pour retenir, soit le manteau, soit l'habillement de dessus; les autres, plus minces et plus petites, et en général moins ornées, devaient servir à attacher le vêtement du corps. On les rencontre fréquemment dans quelques tombes, l'une à côté de l'autre. Ici, nous n'avons que la seconde espèce, et il est probable que le vêtement de dessus avait été d'une forme à ne point avoir besoin de ce genre de bijou pour le maintenir.

Une quatrième tombe, placée à quelque distance plus au sud, non loin des trois premières, n'a offert que quelques vestiges du corps qu'elle avait renfermé et quelques parties des fémurs encore solides[2]. Dans une cinquième[3], orientée au nord-nord-ouest, quelques faibles ossements, à peine reconnaissables, furent tout ce que l'on rencontra. Aucune autre trace d'inhumation ne s'offrit aux recherches, à l'exception d'une boucle d'oreille en or, exactement semblable aux deux que portait la femme trouvée dans la première tombe, et qui me permit de croire qu'un squelette avait aussi été déposé en ce lieu non loin de la limite du cercle dans la partie nord-ouest du *tumulus*[4]. L'autre boucle d'oreille avait disparu, lorsque je fus rendu attentif à cet objet par les ouvriers. Cependant elle a été retrouvée. Aucun autre bijou ne me fut signalé, et je ne découvris aucun vestige du corps. Je dus penser que pendant les inondations, cette partie basse de la tombe s'étant toujours trouvée plus exposée aux influences des eaux, et les cendres ayant à la longue perdu tout leur alcali, la décomposition des ossements a été plus grande là qu'au centre du cercle où

[1] Pl. II, tombe A, n° 3. — [2] Pl. II, tombe A, n° 4. — [3] Pl. II, tombe A, n° 5. — [4] Pl. II, tombe A, n° 6.

les principaux squelettes se sont rencontrés. Afin de m'assurer de la profondeur de la tombelle, je fis creuser une tranchée de près de deux mètres de large jusqu'à la limite du cercle extérieur, et je pus m'assurer qu'aucune autre inhumation n'avait été pratiquée au-dessous de celles qui m'étaient apparues. A trente centimètres au-dessous du niveau du terrain environnant, le gravier apparaissait.

Je résolus alors de fouiller dans la forêt, pendant qu'une partie des ouvriers à mon service ouvriraient une seconde tombelle sur la prairie, près du petit ruisseau qui en forme la limite au sud-ouest.

L'eau, dans la forêt, a été trouvée à quarante centimètres de profondeur. C'était donc entre cette masse toujours humide au-dessous des tombes et le mètre de terre qui recouvrait, dans sa partie centrale, le *tumulus* que je désirais faire ouvrir, que les sépultures devaient se rencontrer.

Comme le tertre était recouvert d'arbres, principalement sur ses versants, on procéda par deux tranchées en croix de deux mètres de large. La tombelle mesurait elle-même vingt-deux mètres de diamètre.

Sept sépultures et les débris d'un vase funéraire furent le résultat de cette fouille.

Dès que la terre superposée fut enlevée, on vit apparaître au centre du cercle le premier squelette. C'était celui d'un homme. La mesure prise lui assurait une taille d'un mètre quatre-vingt-dix centimètres. Sa tête était d'une conservation entière. La mâchoire inférieure présentait toutes ses dents, et quelques-unes de la mâchoire supérieure étaient encore dans leurs alvéoles. Les racines d'un arbre qui avaient pénétré dans la fosse circulaient dans tous les ossements et les avaient fait éclater en partie. Près du cou se montrait une fibule garnie d'un bouton d'ambre à la partie inférieure[1]. C'était celle qui affermissait le vêtement de dessous, au-dessus duquel avait flotté la peau d'ours ou le manteau, dont un gros coulant en ivoire, bruni par le temps[2], avait retenu l'extrémité. Ce coulant était placé près de l'épaule gauche.

Dans une autre tombe, ouverte plus bas à une double superposition, deux coulants pareils se montrèrent également, posés des deux côtés près des clavicules du cou. L'un d'eux était de la conservation la plus parfaite.

Aux deux côtés du premier squelette, orienté au sud-sud-est, se trouvaient, à une couche plus bas, deux autres tombes, dont l'une était orientée au nord-

[1] Pl. III, 10. — [2] Pl. III, 1.

nord-ouest[1], et l'autre exactement au nord[2]. Dans cette dernière n'apparaissaient qu'une partie des tibias, dont les extrémités se trouvaient cachées par le squelette supérieur. Dans celle de gauche fut probablement enterrée une femme, à en juger par la beauté des *virioles* ou bracelets de bronze[3] qui ornaient ses deux poignets, et qui annonçaient dans celle qui les portait la plus grande délicatessse de charpente osseuse. Son bras droit était étendu le long du corps; le bras gauche avait été placé sur son vêtement. Quelques vestiges informes de poterie étaient à ses pieds.

Dans une autre tombe, la seule, avec la première ouverte, qui fût au niveau du sol[4], deux autres virioles, d'un travail plus massif[5], ceignaient encore les os de l'avant-bras du squelette auxquels l'oxyde du bronze avait communiqué sa teinte. Au poignet gauche était un second bracelet en ivoire, dont une partie manquait[6]. C'étaient les seuls restes encore visibles de cette antique sépulture.

En continuant la tranchée à l'ouest, on trouva, seulement à quinze centimètres au-dessus de l'eau qui inondait le fond de la tombelle, les restes d'une tête et quelques faibles ossements sans ornement quelconque[7].

Il en fut de même dans la tranchée du sud où les ouvriers trouvèrent quelques vestiges d'ossements, trop décomposés pour qu'il fût possible de distinguer l'orientation du squelette. A côté gisaient les restes d'un vase qui avait dû contenir le dernier repas.

Ce fut aussi dans cette tranchée que se rencontra le vase cinéraire dont j'ai signalé, plus haut, l'existence, et qui, fracassé en plus de vingt morceaux, fut néanmoins retiré du sol en assez bon état d'assemblage pour me permettre d'en prendre un dessin exact[8]. Il mesurait vingt-six centimètres à la jonction du couvercle, dont je retrouvai aussi quelques fragments. Tout son contenu était des cendres et des ossements calcinés, en parcelles trop petites pour qu'on pût en distinguer la nature. Peut-être étaient-ce ceux d'un animal; car la cinération du corps humain ne semble pas avoir été commune parmi les populations celtiques que ces forêts recouvrent. Si, à une époque plus reculée, ainsi que le confirment les témoignages de l'histoire, on usait dans quelque cas particulier de ce mode, lorsqu'il s'agissait des funérailles d'un personnage illustre[9], je n'en ai du moins jamais rencontré de vestiges certains que dans la forêt d'Ensisheim où, avec le cheval du guerrier, furent brûlés et renfermés dans une urne les restes

[1] Pl. II, tombe B, n° 4. — [2] Pl, II, tombe B, n° 3.
[3] Viriolæ Celticæ dicuntur, viriæ Celtibericæ. Plin. I, c. XXXIII, 12. Conf., pl. III, 9.
[4] Pl. II, tombe B, n° 2. — [5] Pl. III, 6. — [6] Pl. III, 3. — [7] Pl. II, tombe B, n° 6. — [8] Pl. II. — [9] César, *De bell. gall.*, VI, 19.

de l'esclave immolé, déposé comme holocauste à côté de son maître[1]. Combien d'urnes semblables dont les ossements décomposés ne purent être étudiés, ont passé, aux yeux de l'archéologue, trop précipité dans son jugement, pour les restes de celui aux mânes duquel ces cendres avaient dû servir d'expiation, et dont toute trace avait disparu ! Au-dessus des ossements que renfermait ce vase se voyait le fragment de l'anneau de fer dont j'ai parlé, seul morceau de ce métal qui ait été trouvé intact dans ces deux *tumuli*[2].

Dans la tranchée de l'est j'ai pu remarquer un autre reste de poterie, sans néanmoins en avoir pu étudier la forme. Je pense qu'il avait contenu le dernier repas d'un mort auquel il avait été donné dans la fosse. Comme le cadavre avait été enterré tout près du cercle extérieur, les inondations annuelles ont dû avoir sur ses ossements la même action destructive que j'ai signalée ci-dessus, en décrivant la tombe de la prairie.

Cette coutume d'enterrer les morts avec leur dernier repas nous est attestée par de nombreux exemples; et sans doute elle a dû exister ici. C'était ou sur le sol même, ou sur une petite plaque de bronze, sur une natte ou sur tout autre objet que le pot qui le contenait était posé. J'ai signalé dans mon mémoire sur les *tumuli* de la forêt d'Ensisheim, les débris d'une telle plaque trouvée sous une écuelle près de la tête d'un squelette. Dans une tombelle du territoire de Heidolsheim les restes d'une autre plaque de ce genre étaient posés non sur le cadavre même, mais à côté, où sans doute aussi elle a dû servir au même usage[3]. D'autres débris, trouvés au niveau des virioles massives qui ornaient les poignets du même squelette, offraient un dessin différent et appartenaient par conséquent à une seconde feuille de métal. La trace des clous à forte tête qui l'avaient maintenue, permet de présumer qu'elle recouvrait une des parois de la boîte sur laquelle le vase était placé[4], et dont la première ornait le couvercle.

Dans une tombelle d'outre-Rhin, c'est sur une natte de jonc que le vase avait été posé. Parfois aussi l'on trouve d'autres vases, soit de terre, soit de bronze, qui servaient aux libations. Un des plus beaux exemplaires a été retiré d'un *tumulus* d'Ihringen, au pied du Kaiserstuhl. M. l'architecte Ringeissen, à Schlestadt, en possède un à deux cols, d'une forme très-élégante, qu'il a

[1] Voy. *Les tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim et du Hübelwäldele*, édit. in-fol., p. 17; comp. aussi la vignette du titre.

[2] Pl. IV, 3.

[3] *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace;* «procès-verbal rédigé par l'auteur,» t. II, p. 126. Comp. ci-après pl. IV, 7.

[4] Pl. IV, 8.

acquis depuis peu et qui provient aussi d'un *tumulus* des environs de Heidolsheim. Il est à regretter que cette trouvaille intéressante ait été perdue pour la science, qui n'a pu constater ni le lieu où ce vase était enfoui, ni les objets qui l'accompagnaient.

Une seconde tombelle, haute seulement de soixante centimètres, ouverte dans la forêt de Schlestadt, n'a offert aucune trace d'enterrement. La tranchée a cependant été pratiquée jusqu'à quarante centimètres au-dessous du niveau du terrain, où l'eau jaillissait sous la pioche de l'ouvrier.

Dans la seconde tombe ouverte sur la prairie on n'a rencontré qu'un seul squelette. Le corps était entièrement visible; mais la partie centrale s'était affaissée, comme si, en dessous, un éboulement du terrain avait eu lieu[1]. Un seul anneau de bronze, très-mince et rompu en deux endroits[2], contenait l'os du bras un peu au-dessus du coude.

Ce bijou était un coulant, destiné à maintenir la manche du vêtement de dessous. Son pendant avait totalement disparu. Quoique mutilé, il est très-intéressant pour nos recherches, parce qu'il confirme une similitude très-grande de costume entre le Celte de la rive gauche du Rhin et celui de la rive droite et du Necker, où ce genre de bijou, comme l'anneau en spirales continues, dont on a aussi trouvé un exemplaire dans un des tombeaux du *Ried* de Schlestadt, précédemment ouvert, se montre dans beaucoup de *tumuli*. Quelquefois même, l'anneau paraît au-dessus de la cheville du pied. Je ne sache pas qu'il ait été trouvé à cette place dans aucune des tombelles fouillées jusqu'à présent aux environs de Heidolsheim.

Ce sont ces rapprochements qui peuvent le mieux servir à prouver la communauté d'origine et de mœurs des diverses tribus qui ont laissé leurs tombeaux sur les deux rives du Rhin, où, selon Dion Cassius[3], les Celtes, pendant un long temps avant les invasions germaniques, avaient placé leurs demeures.

Hellenum avait une fabrique de bijoux et d'armes de bronze. Ses produits métallurgiques n'étaient pas moins recherchés que les poteries de *Saletio*[4]. L'Ill recouvre aujourd'hui de son lit ces antiques ateliers. Plus d'une fois le territoire de la vieille cité a livré des monnaies celtiques de l'époque antérieure aux Romains, qui avaient fait de cette ville un de leurs établissements, et dans le circuit de laquelle se trouvent fréquemment des monnaies romaines, des

[1] Pl. IV, 1. — [2] Pl. III, 8. — [3] XXXIX. — [4] Aujourd'hui Selta.

gemmes enchâssées et d'autres objets romains et barbares qui proviennent de l'époque que l'on est convenu de désigner sous le nom de *gallo-romaine*.

Les virioles et autres bijoux que nous avons trouvés dans les *tumuli* du pâturage et de la forêt de Schlestadt sortaient indubitablement de ces ateliers, qui non-seulement fournissaient le commerce de cette province, mais encore répandaient leurs produits de l'autre côté du Rhin chez les tribus limitrophes. Les deux bracelets qui entouraient les os du poignet d'un squelette dans une de ces tombes[1] et dont l'image caractéristique est si souvent reproduite sur les monnaies celtiques, où elle paraît avoir été placée comme symbole ou comme talisman, sont exactement la reproduction des bijoux de ce genre, trouvés près du Vieux-Brisach dans la tombe d'Ihringen, dont j'ai déjà parlé. Ils occupaient la même place dans les deux tombelles; leur poids, leur forme, leurs ornements sont tellement identiques qu'on dirait qu'ils sont sortis de la même matrice[2].

Les monnaies celtiques, d'une époque reculée, trouvées assez fréquemment sur le territoire de *Hellenum*, annonceraient pour cette antique localité une existence bien antérieure à l'occupation romaine, qui n'eut lieu qu'environ quarante-neuf ans avant l'ère chrétienne. En admettant qu'une partie des tombeaux de Heidolsheim et de ses environs soient contemporains de ces monnaies[3], il faudrait faire remonter leur origine à plus de vingt siècles.

[1] Pl. II, tombe B, 2.

[2] Voy. Schreiber, *Die Metallringe der Kelten*, dans le *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum in Süddeutschland*, 1841, p. 401. Pl. II.

[3] J'en donne deux qui me sont connues (pl. IV, 5 et 6); elles sont en or mêlangé, que Pline cite sous le nom d'*electrum*. Soit qu'elles aient été frappées dans la province, soit qu'elles y aient été introduites par le commerce, elles prouvent en faveur de la haute antiquité du lieu.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA PLAINE DE RÉGUISHEIM.

A quatre kilomètres environ au nord d'Ensisheim, dont la forêt communale renferme les *tumuli* que j'ai décrits dans un mémoire spécial, se remarquent, près de Réguisheim, village très-ancien du Haut-Rhin, dont le clocher d'architecture romane est d'un effet très-pittoresque, les traces de l'ancienne voie romaine qui d'*Augusta*, descendait par Geispitzheim, Rixheim, Battenheim et Oberhergheim, vers la station d'*Argentovaria*, et de là passait près de Heidolsheim pour joindre *Helvenum*. Cette voie, connue des habitants de Réguisheim sous le nom de *Altstraesle*, se dessine comme une longue traînée au-dessus de toute la plaine; à l'époque romaine elle dut, près de ce village, relier un établissement celtique primitif. Les *tumuli*, alors sans doute, étaient cachés sous l'ombre protectrice des forêts. Depuis les longs siècles que la culture a fait disparaître ces bois, la plupart de ces monuments funéraires ont été nivelés; l'on ne distingue plus aujourd'hui dans la vaste plaine qui les recelait que trois d'entre eux, dont l'un ne se reconnaît même qu'à une faible ondulation circulaire du terrain.

Du haut de ces ossuaires l'on jouit d'une vue immense sur toute la plaine du Rhin, bornée à l'est par la vaste Forêt-Noire et à l'ouest par les Vosges, dont on suit toutes les ramifications depuis les hauteurs qui dominent Schlestadt jusqu'aux premières collines du Jura. Au sud, les montagnes qui suivent le cours du Rhin près de Bâle, celles plus éloignées de l'Argovie, les sommets intérieurs qui s'élèvent en arrière, et plus au-dessus, les crêtes éternellement blanchies de la Suisse se perdent dans les vapeurs du vaste horizon.

A deux cents mètres environ de la plus grande des trois tombelles s'étend un vignoble, là où autrefois s'étendait la nécropole. En nivelant l'un de ces monuments pour y planter ses ceps, le propriétaire actuel, Antoine Keller, trouva quelques parties encore intactes d'un squelette et un pot, rempli, me dit-il, d'une matière noirâtre. Dans une autre pièce de vignes, située à un kilomètre plus loin, un autre cultivateur, Xavier Weiss, rencontra aussi les restes de plusieurs squelettes, et entre autres celui d'un enfant.

Ces données ne pouvaient laisser de doute sur la nature des monuments que j'avais sous les yeux, et sur le sommet du plus grand desquels la veuve de feu

Étienne Gœhter avait aussi, il y a plus de vingt ans, me dit-elle, trouvé des débris d'ossements. Elle avait pu reconnaître l'os frontal, une des mâchoires, à laquelle tenaient encore trois dents, les vertèbres du cou et des fragments d'os des bras et des jambes. Tous les habitants que j'interrogeai s'accordèrent à me dire que, de leur mémoire encore, tous ces *tumuli* avaient été d'un mètre au moins plus élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui. J'en augurai que la charrue, en enlevant chaque année la terre du sommet, en avait insensiblement abaissé le sol et que les restes d'ossements, trouvés par cette femme, devaient avoir appartenu à la couche supérieure des morts, inhumés là, sans doute, comme cela avait eu lieu dans la forêt communale d'Ensisheim et dans le Hübelwældele, à peu de profondeur sous le sol primitif. La femme néanmoins n'avait rencontré aucune trace de poterie, aucun débris de bronze, rien qui eût frappé ses regards. Mais la peur l'avait saisie, et jamais, depuis ce temps, me dit-elle, ses pas ne foulaient le revers du monument, sans qu'elle se signât pour chasser le mauvais esprit qui sans doute l'habitait.

Je résolus de fouiller la *tombelle*, non dans l'espoir d'y rencontrer beaucoup d'objets (car l'humidité du terrain, par la facilité que la culture donnait aux eaux pluviales de s'infiltrer jusqu'au fond du tertre, devait avoir tout absorbé), mais dans la prévision de trouver des signes certains d'inhumation qui me prouvassent une communauté d'origine et d'époque entre ces monuments funéraires et ceux que j'avais fouillés dans la forêt communale d'Ensisheim, dix-sept mois auparavant.

J'ouvris donc une tranchée de six mètres de large sur douze mètres de long, dirigée du nord au sud. Le sol, composé de terre glaise, était çà et là graveleux, circonstance qui prouvait que, pour élever ces tertres, on avait rapporté des terres de différents endroits. Ce ne fut qu'après avoir enlevé toute la masse supérieure du *tumulus* jusqu'à un mètre de profondeur que je distinguai pour la première fois des traces certaines d'inhumation, sans néanmoins rencontrer d'ossements. Des charbons, des cendres, et surtout une matière noire, mélangée de filons blancs visqueux, qui s'étendait dans toute la longueur qu'avait occupée le cadavre, étaient des signes certains d'autant de sépultures[1]. Je ne

[1] « En examinant ces restes à l'œil nu, on y reconnaît un mélange de matières charbonnées et de substances blanches « amorphes, friables, sur lesquelles, à l'aide de la loupe, on distingue de petits cristaux. L'examen chimique a donné « les résultats suivants :

« Les matières blanches, friables, font effervescence avec les acides; l'acide chlorhydrique les dissout sans résidu.

« Les réactifs ont démontré la présence de phosphate et de carbonate de chaux.

« La substance molle (brune et noire) ne se dissout pas dans les acides, à froid; mais en la chauffant à la lampe,

rencontrai dans toute cette première fouille qu'un seul tesson de vase noir, exactement semblable pour la pâte aux vases du même genre trouvés dans la forêt d'Ensisheim.

Ces mêmes traînées de matières noires et blanches, grasses au toucher, mais devenues graveleuses en séchant, se répétèrent le lendemain et le surlendemain à des profondeurs différentes, comme naguère dans les *tumuli* du Hübelwældele, j'avais, à différentes hauteurs, rencontré au milieu du charbon les nombreux vases cinéraires à forme évasée. Ici, comme là, j'en augurai que les inhumations avaient eu lieu successivement à différentes époques, jusqu'à ce que les derniers corps, auxquels la tombelle était destinée, ayant trouvé leur place, le tertre eût irrévocablement été fermé. Ce fut au centre même du monument et à trois mètres de profondeur, au niveau du sol primitif, que je trouvai l'unique produit céramique digne d'être remarqué. C'est un vase d'une forte dimension, qui avait dû être protégé par une grande écuelle en forme de couvercle et qui contenait une petite tasse noire remplie d'ossements concassés. Le tout était enfoui près de la paroi de l'est de la tranchée et avait dû être posé aux pieds du mort dont je ne rencontrai aucun débris, mais dont la position me fut indiquée de l'ouest à l'est, c'est-à-dire les yeux tournés vers l'orient, par la masse noire, friable et humide qui s'étendait à un mètre quatre-vingts centimètres, sur une largeur de vingt-cinq centimètres environ. Toutes mes recherches pour trouver quelques parcelles d'ossements ou de bronze furent infructueuses; et j'en conclus que si, conformément aux coutumes celtiques et en rapport avec le rang du personnage que semblait me révéler la belle poterie qu'on lui avait donnée, il avait été revêtu de ses ornements et de ses bijoux, le terrain destructeur dans lequel il avait été enfoui, avait dans la longueur des siècles tout absorbé. Autour du vase le sol était visiblement imprégné de cendres. La petite tasse, contenue à l'intérieur, était en terre noire[1] et semblable à celle trouvée dans un des *tumuli* de la forêt d'Ensisheim. Elle conservait encore son vernis métallique. Les ossements calcinés qu'on y avait déposés avaient été concassés en parcelles trop minimes pour qu'il me fût permis de constater leur nature. Leur masse, assez peu considérable, m'a

« dans un tube fermé, après l'avoir mélangée de chaux sodée, on obtient un dégagement abondant de matières empy-
« reumatiques et d'ammoniaque, preuve manifeste d'une matière organique, azotée, non entièrement détruite.

« En résumé, les matières trouvées dans le *tumulus* de la plaine de Réguisheim sont un composé de cendres, de
« phosphate et de carbonate de chaux (de charbon et d'os), et d'une matière organique, azotée, non entièrement
« décomposée. » (*Note de M. le professeur Oppermann, directeur de l'École de pharmacie à Strasbourg.*)

[1] Pl. VI, 2.

toutefois fait présumer que ce sont des restes d'un très-petit animal. Il est probable que, placé aux pieds du mort, le pot qui contenait cette petite écuelle, aura, pendant de longues années, soutenu le poids des terres qui l'étreignaient, jusqu'à ce que l'humidité l'ayant pénétré et ayant détruit sa solidité, il ait fini par se rompre et par s'aplatir sur lui-même, en provoquant la cassure du petit vase qu'il contenait. Les dessins qui l'entourent ont été profondément entaillés dans la pâte par l'ouvrier, à l'aide d'un instrument tranchant[1]; les dentelures striées rappellent celles de la grande écuelle, trouvée dans la tombe ouverte du Hübelwældele, avec cette différence que les stries sont autrement disposées. Elles sont toujours réunies par cinq, formant de grands carrés, partagés en croix. Le vase est rouge. Autour du col de l'orifice, noirci par l'action du feu, se montrent de distance en distance de petits trous, destinés probablement à laisser échapper la fumée des aromates qu'on y brûlait. Un couvercle, en forme d'écuelle, gisait en éclat tout auprès[2]. Ce vase de couleur brunâtre présente sur ses rebords et sur ses flancs une raie noire appliquée au pinceau, circonstance qui, dans toutes mes recherches sur la céramique celtique, est venue ici me frapper pour la première fois.

Il est indubitable que la même fabrique qui a fourni les poteries que j'ai eu occasion d'étudier dans les *tumuli* de la forêt d'Ensisheim a aussi fourni ceux des monuments funéraires de Réguisheim. Les habitants des deux localités appartenaient incontestablement à la même tribu.

Dans un temps assez rapproché, la charrue qui chaque année déplace la terre du haut de ces tertres, aura fait disparaître les derniers vestiges de la population celtique de ces environs. Il était donc important de consigner, avant leur totale disparition, la présence de ses tombeaux encore existants.

[1] Pl. V. — [2] Pl. VI, 1.

TUMULUS

DE LA FORÊT COMMUNALE DE RIXHEIM.

La route antique, dont nous avons suivi les traces depuis Réguisheim jusque dans les environs de Battenheim, relie, au delà de ce dernier village, trois *tumuli* celtiques, situés en dehors des forêts[1]. Un plus grand nombre de ces monuments funéraires se trouvent disséminés au delà du canal dans l'intérieur du Hard ou Hartwald. Le groupe principal est désigné sous le nom de *la Nécropole*. D'autres sont posés plus au sud, principalement dans l'angle, formé par le canal même près de l'île Napoléon. En avançant sur la route, dont on retrouve les vestiges à Rixheim, à Habsheim et sur la gauche de Dietwiller, on rencontre encore quelques-unes de ces tombelles, cachées au milieu des bois. La voie romaine suit la direction de la route moderne, et enfin, après avoir dépassé les deux *tumuli* connus sous le nom de *Gallobiehl*, c'est-à-dire tertres gaulois, elle est coupée par une autre voie romaine qui de Kembs, l'antique *Cambete*, se dirigeait sur *Larga* et *Epamanduodurum*[2].

Au sud-ouest de Rixheim et à l'ouest de Zimmersheim est une colline boisée, au bas de laquelle circule un tronçon d'une troisième route, connue sous le nom de *Herrenweg*. Au-dessus de cette chaussée, dont les vestiges peuvent se suivre jusque dans les environs de Bruebach, existait encore intact en 1858 un de ces monuments funéraires, connu de temps immémorial par les habitants des deux villages sous le nom de *Hünerhubel*. Il s'y rattache plusieurs traditions superstitieuses.

C'est à M. le professeur Stœber, à Mulhouse, et à M. Stoffel, percepteur à Habsheim, que l'on doit l'exploration de ce tertre, dont les fouilles viennent naturellement se rattacher à celles d'Ensisheim et de Réguisheim. D'après les notes fournies par le dernier au Comité de la *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, et d'après les dessins qu'il a fait exécuter, il est permis d'attribuer à ce monument la même antiquité qu'aux tombelles des environs de Heidolsheim.

Le tertre, dans son état primitif, mesurait trente mètres de diamètre sur quatre mètres trente-cinq centimètres de haut. Les explorateurs opérèrent par

[1] Voy. pl. I, carte 2.
[2] Comp. mon *Mémoire sur les établissements romains du Rhin et du Danube*, t. II, p. 98.

une tranchée en croix, tirée du nord au sud et de l'est à l'ouest. Quoique par les tessons de vases[1], par les ossements et les débris d'anneaux[2] trouvés dans différents endroits du *tumulus*, principalement dans la tranchée de l'est, il soit évident que les inhumations y avaient été faites en assez grand nombre, ils ne trouvèrent néanmoins que deux sépultures assez bien conservées pour pouvoir être étudiées.

La première était celle d'un homme de guerre. Son squelette, enfoui dans la tranchée du nord, était d'un grand développement et d'une très-forte charpente. Il avait été couché, les yeux tournés vers l'orient. Aux pieds était placée une urne, de couleur brunâtre, de vingt-quatre centimètres de haut et de vingt-quatre de diamètre à la panse. Elle était remplie de cendre mêlée de terre, et présentait, à l'extérieur, les traces visibles du feu auquel elle avait été exposée[3]. Dans cette urne, comme dans le vase trouvé dans le *tumulus* de Réguisheim, était renfermée une petite écuelle qui ne contenait plus, comme là, les ossements calcinés qu'on y avait déposés, mais une matière grasse qui, selon toute probabilité, n'était que le résidu de la matière organique. Cette petite écuelle mesurait quatre centimètres de haut[4]. Près du bras gauche gisaient les débris d'une fibule composée de gros fils de laiton enroulés[5]. Le corps avait été couché sur la cendre qui se dessinait en cercle tout autour du squelette; elle était surtout agglomérée sous la tête, où elle formait une couche épaisse au-dessus d'une pierre calcaire portant encore les traces du feu auquel elle avait été exposée. Chose difficile à expliquer, ce ne fut qu'environ à un mètre plus bas et à la droite du mort que se découvrit plus tard le glaive qui avait dû lui appartenir, et qui, quoique brisé en huit morceaux, mesurait encore quatre-vingt-dix centimètres de long[6]. Sur le fer que la poignée avait recouvert étaient encore inhérents trois des clous de cuivre qui la maintenaient. Sur la lame à double tranchant se remarquaient quelques lambeaux de toile saturée d'oxyde, revêtue de l'empreinte du bois qui l'avait contenue. C'est la première épée qui se soit rencontrée de nos jours dans les *tumuli* de l'Alsace; mais pour la forme et pour la taille elle est identique avec les armes de ce genre trouvées dans plusieurs *tumuli* de la rive droite du Rhin.

La seconde sépulture rencontrée dans la tranchée transversale était celle

[1] Un d'eux, dont la partie inférieure put être reconstruite, ne mesurait pas moins de quarante-quatre centimètres de diamètre à la panse. Le haut, malheureusement, ne put être restitué. Selon l'indication du bas il affectait la forme du vase trouvé dans le *tumulus* de Réguisheim. Voy. pl. V.

[2] Pl. VIII, 3, 4, 5, 6. — [3] Pl. VII. — [4] Pl. VI, 4. — [5] Pl. VIII, 7. — [6] Pl. VIII, 12.

d'une femme. Cette dernière avait été couchée dans la direction du nord-est, à soixante-sept centimètres seulement du point culminant du *tumulus*. Cette circonstance rappelle la sépulture de la forêt d'Ensisheim, où, à quelque distance de l'homme, entouré des vases qui contenaient les restes de son cheval et de son esclave, avait été déposée à cinquante centimètres au-dessous du gazon qui couvrait la tombelle, une femme qui peut-être par lui fut aimée. Aux pieds de la morte, près d'une pierre calcaire de soixante-dix centimètres de long, se trouvait placée une petite urne de terre jaune, d'une forme très-gracieuse et de six centimètres seulement d'élévation[1]. On découvrit sur le squelette une boucle d'oreille à pendeloque en bronze[2], deux épingles d'inégale longueur[3], et, derrière la tête, un petit anneau du même métal de neuf centimètres de diamètre[4]. Près du cou était un de ces anneaux destinés à retenir le vêtement du bras et dont le fermoir était orné d'un bouton très-gracieux[5]. Un second anneau pareil était placé près du pied[6]. Ces deux bijoux étaient creux. A la taille étaient les débris du revêtement en bronze de la ceinture que la femme avait portée, et qui, sous les reins, ne présentait plus que la poussière verte de son oxyde[7]. En suivant ces indications, le costume de cette femme se composait d'une robe que la ceinture métallique plissait à la taille; les bras et le bas des jambes étaient ornés d'anneaux, et par dessus cet habillement flottait le manteau, que nous trouvons retenu par les deux épingles, tel que M. Ferdinand Keller nous représente les femmes helvétiques dans ces temps reculés[8].

[1] Pl. VI, 3. — [2] Pl. VIII, 9. — [3] Pl. VIII, 8. — [4] Pl. VIII, 10. — [5] Pl. VIII, 1. — [6] Pl. VIII, 2. — [7] Pl. VIII, 11.
[8] *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. III, pl. II du 5e cahier.

LES TOMBES CELTIQUES

DES BOIS DE NIEDERNAI

En sortant de Niedernai, du côté des montagnes, on se trouve sur la route départementale, désignée sous le nom de *Heerstrass*, nom qui semble indiquer que la route moderne parcourt la même direction qu'avait suivie l'ancienne voie militaire des Romains, qui avaient fait de ce lieu un de leurs établissements. M. le baron de Reinach, maire de Niedernai, a lui-même trouvé dans son parc, à deux mètres de profondeur sous le sol, un vase romain, aujourd'hui placé dans sa collection. Des monnaies romaines ont été rencontrées à Niedernai même et dans ses environs. Une brique, portant le chiffre de la VIII[e] légion, y a été déterrée[1].

C'est donc sur les débris de l'ancien établissement romain que se sont, au moyen âge, élevés les tours fortes et les murs d'enceinte de la ville de Niedernai qui, après le bombardement qu'en fit le général Horn, pendant la guerre des Suédois, vit renverser ses fortifications et ses deux châteaux. Elle est descendue depuis au rang de simple village. Ses vieilles tours et les débris de ses créneaux et de ses meurtrières attestent seuls encore son ancienne importance.

Mais les Romains eux-mêmes, lors de leur conquête de la Gaule, avaient déjà dû trouver en ces lieux un centre de population, qu'ils relièrent par la route militaire, qui, partant d'*Argentoratum*, allait joindre le penchant des montagnes et servait au transport de leurs troupes dans les divers postes fortifiés, placés sur les hauteurs pour la défense des vallées. Si l'on parcourt les bois qui s'étendent au sud-est du village, à environ un kilomètre, on rencontre dans leur fourré trois buttes, couronnées de chênes touffus, qui recèlent incontestablement les restes mortels de cette antique population. A l'opposé de Niedernai, du côté de l'ouest, dans le *Ettenhœlzel*, petit bois dont le nom est significatif, se distinguent trois autres *tumuli*, d'une élévation plus grande encore, et dont il est impossible de méconnaître la nature. Le premier tertre du dernier groupe mesure vingt-sept mètres de diamètre sur cinq mètres de haut; le troisième en mesure vingt-trois sur cinq et demi; entre eux se trouve le plus étendu dont le diamètre est de vingt-huit mètres, mais qui n'a que

[1] LEG. VIII. AVG. *Legio octava Augusta.*

deux mètres et demi de hauteur. Malheureusement des recherches n'ont pu être faites dans leur intérieur, parce que le bois qui les cache est la propriété de particuliers, qui ne consentiraient pas à voir détruire ces tertres sans une indemnité.

Dans le bois du sud-est deux des *tumuli* sont placés dans le canton dit *Fuchsenrain*, nom qui, incontestablement, lui a été donné du grand nombre de renards qui ont choisi ces tertres pour leurs terriers, et dont on trouve les ossements jusqu'à deux mètres de profondeur. Le troisième est situé dans le *Bannmatt*.

Le plus grand de ces *tumuli*, qui ne mesure pas moins de quarante mètres de diamètre sur deux mètres de haut, appartient à M. le baron de Reinach, qui a bien voulu le mettre à ma disposition. Le sommet a perdu sa forme conique, soit par suite des coupes successives du gros bois, soit (ce qui me paraît plus probable) parce qu'on l'aura déjà exploré à une époque reculée. L'excavation de quatre mètres carrés que je fis pratiquer dans sa partie centrale ne conduisit à aucun résultat. Je n'y trouvai que des ossements et des crânes de renards, et d'autres os et crânes de lièvres, que les premiers, sans doute, pendant leur vie, y avaient entraînés et dévorés. A un mètre de profondeur je recueillis un fer à cheval, des débris d'une grande écuelle des temps modernes et un autre petit fragment de poterie noire, qui m'a semblé antique. La profondeur où les premiers objets étaient déposés ne laissait aucun doute sur les bouleversements antérieurs de ce terrain, que cependant je continuai à faire fouiller jusqu'à deux mètres de profondeur, et par conséquent au niveau du sol environnant, sans rencontrer aucun vestige d'inhumation.

La vue, du milieu de cette clairière de la forêt, s'étend sur la chaîne des montagnes vosgiennes, et principalement sur les châteaux de Lützelbourg et de Rathsamhausen, et sur le mont de Sainte-Odile où s'aperçoit le monastère, et dont on distingue, jusqu'au Mennelstein, l'antique enceinte fortifiée qui entourait la montagne[1]. Plus à gauche, on découvre les tours fortes du château d'Andlau et celles de Landsberg, dont les châtelains, au moyen âge, étaient possesseurs de la seigneurie de Niedernai. Toutes les époques de l'histoire d'Alsace sont donc représentées dans ce cadre pittoresque, depuis le Celte agriculteur et guerrier, depuis le Romain qui lui succéda et mit à profit ses établissements, jusqu'au Burgonde vainqueur, et à l'Allemane dont la noblesse

[1] Pl. IX.

choisit les vieilles tours romaines pour protéger ses demeures, et qui, devenu chrétien, plaça la province sous l'invocation de Sainte-Odile, près des lieux même où le druide, aux temps primitifs, et le sectateur de Sygge ou d'Odin, après la fuite de l'aigle romaine, avaient déployé le sombre appareil de leur culte[1]. Si je n'ai pu rien extraire du sein de ces *tumuli,* si j'ai dû laisser bruire sur leurs sommets les arbres qui les ombragent, la constatation que j'ai faite de l'existence de ces tertres à côté de l'antique voie romaine et à peu de distance de l'établissement du grand peuple, confirme ce que j'ai dit antérieurement de la superposition des établissements romains en général sur ceux du peuple primitif. Car ce sont incontestablement les restes de la population celtique que ces tertres funéraires renferment. Ils devaient se succéder dans toute la plaine avant que la culture, faisant disparaître successivement les bois qui la recouvrait, il y a dix-neuf siècles, abaissât leurs sommets jusqu'au niveau des prairies et des champs qui s'étendent entre les deux points où j'ai retrouvé ceux qui se montrent encore. C'est une position à consigner sur la carte comme antérieure à l'occupation romaine dans nos contrées.

[1] *Pour cela, prince des nations, Sygge, ta gloire durera autant que le cours des temps.* Inscription runique trouvée au bas du Mennelstein (voy. Schweighæuser, *Énumération des monuments du Bas-Rhin*, p. 9). On sait que Sygge était le nom héroïque d'Odin, la grande divinité solaire des Germains du nord, comme Hercule le fut du dieu soleil chez les Orientaux, desquels les Grecs l'ont reçu.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT DE SCHIRRHEIN.

La voie romaine qui, de *Broconagus*, le moderne Brumath, allait joindre Weitbruch, où a été découverte en 1839 une colonne miliaire, se dirigeait selon toute probabilité sur *Saletio* ou Seltz par Kaltenhausen et Schirrhoffen. Elle reliait, à n'en point douter, les différents établissements celtiques dont la vaste forêt de Haguenau renferme, dans cette direction, les antiques tombeaux. Un des plus considérables parmi les différents groupes de *tumuli* qui, malgré la longue succession de siècles, y montrent encore leurs tertres gazonnés, est celui que l'on aperçoit du village de Schirrhein. La route moderne sépare les rustiques habitations du lieu de l'antique nécropole.

Ce fut en l'honneur de M. Quatrefage, membre de l'Institut de France et professeur au Muséum d'histoire naturelle à Paris, que la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace voulut bien me charger d'entreprendre quelques fouilles dans plusieurs de ces tombelles. Quoique le terrain sablonneux de la forêt me fit d'avance présumer que je trouverais peu d'ossements, assez bien conservés pour servir à l'étude du savant professeur, je saisis avec empressement cette occasion pour étudier moi-même, sous le rapport archéologique, l'intérieur de ces monuments, dont la disposition, la forme, le nom sous lequel ils sont connus[1], m'indiquaient assez l'origine.

La première tombe que j'ouvris était située tout près de la route. Elle mesurait vingt-quatre mètres de diamètre sur deux mètres et demi d'élévation. Les pins qui l'ombrageaient furent abattus; tout le centre du tertre, jusqu'à deux mètres du cercle extérieur, fut mis au niveau du sol environnant.

Ce travail qui, dans un terrain plus solide, eût exigé au moins deux jours avec les huit ouvriers que j'avais, fut achevé avant même que la nuit vînt interrompre la fouille. Mais, comme je l'avais prévu, aucun ossement n'apparut aux regards; aucune trace de matière organique ne se fit remarquer; seulement, çà et là, quelques charbons et de faibles tessons de vases indiquaient la place qu'avait occupée celui ou celle dont, par amour pour la science, je

[1] Hünerhübel.

venais remuer la cendre, mais dont je ne pus retrouver ni les bijoux ni les armes; car le temps avait tout absorbé.

A trois mètres du centre, vers le nord, je trouvai néanmoins un produit céramique resté à peu près intact. C'était une petite urne dont la partie supérieure était malheureusement brisée. J'ai pu la reconstruire. Cette poterie, seul spécimen que j'emportai entier de cette forêt, était d'autant plus précieuse à mes yeux, que, pour la première fois, cette forme de vase, qui du reste m'était connue, venait s'offrir à moi dans les *tumuli* de l'Alsace[1].

Deux autres tombelles de moindre élévation, et de quinze mètres seulement de diamètre, n'offrirent de même aucun objet digne de remarque ni aucune trace d'ossements. Des débris de vases et de nombreux charbons attestaient seuls que le terrain avait un jour servi aux inhumations. Je fouillai ces deux tombes, comme le premier tertre, jusqu'au niveau du sol de la forêt.

A quelque distance de ces deux *tumuli* se montraient deux tertres plus élevés, l'un, mesurant quatre mètres de haut et près de trente mètres de diamètre, l'autre, dénudé et un peu moins haut, ne recevant l'ombre que par les arbres dont il était entouré. Je les fis fouiller le lendemain avec seize ouvriers. Les résultats furent plus satisfaisants sous le rapport archéologique.

Dans ces deux *tumuli* je rencontrai les traces certaines de cinq inhumations, dont deux seulement me présentèrent quelques débris d'ossements.

Je fis creuser sur les deux tertres une tranchée en croix dans la direction du sud au nord et de l'est à l'ouest.

A quatre-vingts centimètres sous le premier je découvris la première sépulture. C'était celle d'une femme, à en juger par la torque et par une viriole d'une remarquable conservation. Cette torque se compose d'un cercle de bronze, terminé de chaque côté par un triple bouton ornementé, et présente au centre un bouton beaucoup plus gros, dont les deux parties hémisphériques forment, en se joignant, le fermoir[2]. Le bracelet accuse exactement la même forme[3]. Je dus, en le trouvant, conjecturer qu'un second anneau pareil avait aussi orné l'autre bras. Mais toutes mes recherches pour le trouver ayant été infructueuses, j'en conclus que la défunte avait été inhumée, n'ayant au poignet qu'un seul de ces bijoux. Près du collier étaient les débris d'une fibule en fer[4]. Je ne trouvai d'ossements qu'une partie très-minime de la mâchoire inférieure, saturée de l'oxyde du collier qui l'avait touchée. A côté gisait la tête d'une grosse

[1] Pl. IX. — [2] Pl. X, 5. — [3] Pl. X, 6. — [4] Pl. X, 7.

épingle de bronze[1]. Aux pieds de la morte, couchée sur la cendre du sacrifice, la tête tournée vers l'orient, se remarquaient, au milieu de charbons, les tessons d'un vase, trop brisé pour en reconnaitre la forme.

Vis-à-vis de cette femme et dans la même tranchée, mais dans une direction tout opposée, en avait été couchée une seconde, la tête à l'orient et les pieds à l'occident. D'elle aussi je ne pus retrouver que l'os temporal droit, dont la portion du rocher était assez bien conservée pour présenter le canal auditif à peu près intact. C'est aussi à l'oxyde dont cet os était imprégné qu'il faut attribuer sa conservation. Sous lui gisait une des boucles d'oreille en bronze qui le lui avait communiqué. L'autre était à peu de distance. Ces bijoux[2], sinon pour la matière, du moins pour la forme, quoique d'un diamètre beaucoup plus grand, rappellent exactement les boucles d'oreille en or trouvées près de la tête d'une femme sur le *Ried* de Schlestadt. C'est une feuille de métal enroulée et soudée, dont la masse solidifiante, coulée à l'intérieur, a disparu. Le collier, au contraire, est très-massif. Cette torque forme un cercle en spirale à fermoir recourbé[3]. A chacun des poignets avaient été adaptées deux virioles, dont les deux bouts, qui se joignent, présentent une double rangée de petites stries[4]. Ces anneaux rappellent ceux trouvés aux bras d'une femme dans la forêt d'Ensisheim. La plaque de la ceinture s'est aussi conservée. Elle est composée de quatre morceaux de métal rivés, et présente, à son extrémité, le crochet destiné à être maintenu dans la boucle qui n'a plus été retrouvée[5]. Jamais parure de la femme celtique n'a été rencontrée plus complète et mieux conservée. Aux pieds de la morte avait été déposé un vase dont les débris étaient encore apparents et gisaient au milieu des cendres et des charbons où il avait été enfoui.

Dans l'autre *tumulus* je rencontrai les traces de trois sépultures; d'abord celle d'un enfant, dont je recueillis les deux petits bracelets de bronze[6], qui, pour la forme, se rapprochent assez de celui de la femme, trouvé dans la tombe précédente. Non loin d'eux étaient deux anneaux creux du même métal, présentant des rainures aux deux parties qui se joignent. Leur diamètre interne est de quatre centimètres. L'un était brisé, l'autre est tout à fait intact[7]. On distingue encore à l'intérieur, dans la terre qui les remplit, quelques fibres du bois qui les solidifiait.

Cette sépulture était rapprochée de l'angle de la paroi dans la tranchée du

[1] Pl. X, 11. — [2] Pl. X, 3. — [3] Pl. X, 1. — [4] Pl. X, 2. — [5] Pl. X, 4. — [6] Pl. X, 8. — [7] Pl. X, 9.

sud. Au côté nord se sont montrés quelques faibles restes d'ossements et des débris d'anneaux, semblables aux précédents. Il m'a été impossible, malgré toutes mes recherches, de trouver aucun autre objet. Le corps auquel ces restes appartenaient avait dû être couché de l'ouest à l'est. Était-ce la mère de l'enfant, trouvé presque à ses pieds à si peu de distance? La tombe est restée muette à cette demande.

Du côté opposé, vers le nord, je rencontrai les traces d'une autre sépulture. De nombreux débris d'ossements, des charbons et surtout les restes d'une fibule en fer, seul ornement qui m'apparût[1], me portèrent à croire que là avait été placé le corps d'un homme. Cette apparition du fer en si petite quantité et seulement pour de petits bijoux, tandis qu'au contraire le bronze m'apparut en masse dans les deux *tumuli* que je venais d'ouvrir, me prouva incontestablement que les monuments funéraires de la forêt de Schirrhein datent d'une époque bien antérieure à l'arrivée des Romains dans les Gaules, et avant que les Gaulois, en contact avec eux, aient mieux connu son usage, et l'aient alors employé à la confection de leurs armes et de ces longs glaives, si redoutables à leurs ennemis.

[1] Pl. X, 10.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT DE BRUMATH.

Si les fouilles faites, pendant les trois derniers jours du mois d'octobre 1837, dans les *tumuli*, situés près de Brumath, dans la partie de la forêt dite le *Stockwinkel*, n'ont pas eu pour résultat de produire au jour autant de bijoux de forme élégante que celles entreprises, au mois de mai de la même année, dans la forêt et sur le pâturage de Schlestadt, elles ne le cédent pas en intérêt à ces dernières, au point de vue archéologique.

Les tombelles de la forêt de Brumath, dont la plus grande ne mesure pas moins de trente-six mètres de diamètre et de cent huit mètres de circonférence à sa base, sont partagées en plusieurs groupes, trop rapprochés les uns des autres pour n'avoir point appartenu à la même tribu. L'état de conservation extérieur que la plupart présentent, provient sans doute de ce que, perdues dans l'antique forêt sacrée, qui servait de nécropole, elles n'ont point cessé d'être protégées par son ombre, malgré les coupes multipliées, qui, dans la succession des siècles, y ont été opérées. Deux ou trois ont été ouvertes par les Autrichiens pendant leur cantonnement à Brumath, en 1813. Mais leur emplacement se remarque encore. On voit la tranchée pratiquée alors à l'une des plus grandes, située près de l'ancien chemin de Brumath à Mittelhausen. Les dimensions de ce *tumulus* sont très-considérables; il ne mesure pas moins de trente mètres de diamètre sur quatre mètres de haut.

C'est à peu de distance de ce tertre que se montraient intacts les deux monticules que j'ai fouillés. Plusieurs pins balançaient leur ombre sur leur revers gazonné. Le plus grand de ces deux *tumuli* mesurait vingt-huit mètres de diamètre sur une hauteur de trois mètres au-dessus du niveau du sol environnant.

Dans l'impuissance où je me trouvai de pouvoir déblayer en quelques jours cette immense masse de terre avec le secours des dix ouvriers, mis à ma disposition par M. le Maire de Brumath, je fis ouvrir une tranchée sur tout le diamètre du monument, au sommet duquel se montrait une espèce d'excavation de quelques mètres de circonférence. J'étais à peu près sûr de trouver au-dessous dans l'intérieur les restes d'un foyer sacré. L'expérience de plusieurs fouilles antérieures, faites dans des *tumuli* d'outre-Rhin, me guidait dans cette prévision qui, comme on le verra, se trouva confirmée.

Le premier jour, 29 octobre, les travaux conduits dans tout le parcours de la tranchée à une profondeur d'un mètre environ, sur près de quatre mètres de large, n'offrirent aucun résultat. Mais dès le second jour je découvris çà et là quelques parcelles de charbon, et je distinguai des vestiges de cendres là principalement où je présumais que le foyer sacré avait été établi. L'on était arrivé à trois mètres de profondeur. Pensant qu'une petite tombelle de neuf mètres de diamètre sur quarante-cinq centimètres de haut, située près du grand *tumulus*, pourrait offrir quelques points de comparaison intéressants, je détachai plusieurs ouvriers pour y pratiquer aussi une double tranchée. Je fus assez heureux pour trouver, dès le premier jour, les restes mortels d'un jeune enfant, dont je ne pus néanmoins conserver intactes que de minimes parcelles d'ossements. Tout tombait en poussière dès qu'on y touchait. Un fragment du crâne que j'avais recueilli, soumis à l'examen de M. le docteur Schnœringer, qui vint me visiter au milieu de cette exploration, suffit pour nous convaincre de l'âge tendre du jeune être auquel il avait appartenu, et qui n'avait guère dû vivre que sept ou huit mois. Près de lui gisait une viriole de petit module, oxydée[1], et un petit anneau de bronze[2], qui peut-être avait roulé dans une torque du même métal, dont je ne pus recueillir aussi qu'une très-minime partie[3]. C'est tout ce que cette tombelle m'offrit avec quelques fragments de poterie.

Lorsque le troisième jour les travaux furent continués au grand *tumulus*, les traces de cendres et de charbons augmentèrent. Tout le terrain, au centre, en était imprégné. Les deux extrémités de la tranchée n'ayant point livré d'objet, quoique fouillées à plus d'un mètre au-dessous du niveau de la forêt, je résolus de faire combler ces deux parties avec les terres du centre, où, depuis l'ouverture du *tumulus*, je fixais toujours instinctivement mon attention. Les charbons de plus en plus nombreux, quelques parcelles de poterie, des cendres mêlées au terrain, me donnaient la certitude que j'étais près du foyer.

Et, en effet, un coup de pelle d'un des ouvriers, donné contre la paroi du tertre que je venais de faire mesurer et où nous étions parvenus à trois mètres cinquante centimètres de profondeur, mit à nu quelques parcelles de bois. Je fis aussitôt arrêter le déblai, et, muni d'un couteau, je procédai moi-même à l'examen de cet objet. Je pus me convaincre que ce bois, qui tombait en poussière humide dès que je le touchais, recouvrait sur une surface de quarante centimètres en tous sens une immense quantité de cendres empilées. Peu de charbons y étaient mêlés. Ces cendres, protégées par cette espèce de couvercle,

[1] Pl. XI, 7. — [2] Pl. XI, 6. — [3] Pl. XI, 5.

qui avait empêché le sable de s'y répandre, étaient enfouies dans une sorte d'entonnoir, creusé dans le sol à environ trente centimètres. Je pensai d'abord que toute la surface du bois n'avait, dans l'état primitif, formé qu'une seule pièce. Ne pouvant espérer de conserver intacts ces fragiles débris, je tentai d'en dégager du moins quelques morceaux. Mais je m'aperçus alors qu'une superposition existait, et que toute cette masse avait, dans l'origine, dû appartenir à une boîte dont les parois, dans le cours des siècles, avaient fini par fléchir. Le couvercle, ne se trouvant plus soutenu, avait insensiblement atteint le niveau du fond, où le sable humide qui y avait pénétré, joint à l'oxyde du bronze que la boîte contenait, les avait cimentés l'un à l'autre. En examinant avec attention les éclats solides que je pus recueillir, je distinguai çà et là quelques parcelles de ce métal, qui probablement avaient appartenu soit à des ornements, soit à une plaque de ceinturon réduite en poussière. Un clou est encore entier[1]. Entre les deux couches de bois qui, moins friables, ont pu soutenir le transport, est resté fixé un morceau de laiton de neuf centimètres de long sur quatre millimètres de diamètre[2], qui me parut provenir d'une longue épingle. Mais quel ne fut point mon étonnement, lorsque, arrivé au centre du couvercle, je rencontrai, caché entre les deux bois, un long kelt de bronze[3] et, à côté de cette arme, le couteau de sacrifice du même métal[4]. L'oxyde qui recouvrait ce dernier et l'avait rongé s'était attaché au bois supérieur et à l'inférieur, au point que dans le premier moment je crus que c'était la gaîne qui l'avait contenu. En l'examinant avec plus d'attention, je pus me convaincre que c'était le bois inférieur et supérieur de la boîte où ces objets avaient été déposés. Le couteau était dans un tel état d'oxydation qu'il se rompit dès que je le touchai. Je pus néanmoins en conserver les débris. La partie antérieure porte les deux clous qui le retenaient au manche, dont aucune portion ne se présenta à mes yeux. Le kelt, assez bien conservé, quoique fortement oxydé, contient encore, dans ses deux alvéoles, quelques parcelles du bois qui l'avait emmanché. Ces parcelles, imprégnées de l'oxyde du bronze, sont malheureusement trop minimes pour qu'il soit possible d'indiquer l'espèce de bois auquel elles ont appartenu. La partie antérieure de l'arme est de dix centimètres de long sur quatre de large à son tranchant. L'alvéole qui, de chaque côté, contenait le manche qui l'emboîtait, est de la même longueur. Avec l'espèce de bouton à rayure, qui sépare ces deux parties, la longueur totale de l'instrument est de vingt-deux centimètres.

Lorsque, après un examen consciencieux de ces objets, je me décidai à

[1] Pl. XI, 2. — [2] Pl. XI, 4. — [3] Pl. XI, 3. — [4] Pl. XI, 1.

déblayer tout cet amas de cendres, dans lesquelles je pus me convaincre qu'aucun ossement humain n'était mêlé, et que, par conséquent, aucune crémation de corps n'avait eu lieu, quoique le sol au-dessous portât les traces d'un feu violent, je continuai à faire creuser, dans l'espoir de trouver quelques restes de sépultures. Ce fut en vain. Seulement je m'assurai par le gisement des cendres et des charbons qui avaient entouré dans une position circulaire l'amas principal, qu'autour du foyer un cercle sacré avait été tracé, sans doute avec ces débris. J'en augurai que les enterrements devaient être répandus entre ce cercle et le cercle extérieur. Mais malgré toutes mes recherches et quoique les fouilles se fussent poursuivies jusqu'à un mètre au-dessous du foyer, je ne rencontrai aucun ossement dans la tranchée. Seulement, çà et là, je crus apercevoir des traces de la poussière des cadavres. Cette poussière, de teinte blanchâtre, gisait en filons et frappa même l'attention des ouvriers[1]. Le sol, dans les dix-huit ou vingt siècles qu'il faut accumuler sur ces vastes monuments funéraires, aurait-il ici décomposé les corps au point de n'en laisser aucun vestige que ce peu de poussière impalpable! L'action destructive du sable sur les ossements permet de le présumer. Le bois de chêne du coffret, renfermé entre les cendres et le terrain supérieur qui en était imprégné, n'a sans doute dû sa conservation qu'à l'action chimique qui en est résultée.

Quoi qu'il en soit, je ne rencontrai non plus, dans toute la tranchée, aucune virole, aucune fibule, aucune arme, ni aucun des bijoux qui souvent viennent frapper les regards de l'explorateur, là même où tout vestige de sépulture a disparu.

Une grande question néanmoins semble décidée par cette intéressante découverte, qui ne peut laisser de doute sur l'usage de ces coins de bronze dans les cérémonies funèbres du culte. On en a voulu faire des armes de guerre. Mais, sans m'élever contre cette opinion, et tout en admettant que des haches du même genre, d'une force à porter des coups redoutables aient en effet servi dans les batailles, il faut nécessairement par la manière dont celle qui se trouvait dans ce *tumulus* y fut enterrée sur le foyer même du sacrifice avec le couteau sacré, qu'elle ait été l'instrument du pontife. Lorsque le feu eut tout consumé, que les cendres et le charbon furent réunis dans le sol, préparé pour les recevoir (peut-être dans un vase que les siècles ont fait disparaître), la boite de chêne qui renfermait ces deux instruments sacrés fut déposée dessus, comme une offrande aux dieux mânes. Soit que le pontife lui-même repose sous ce

[1] Comp. ci-dessus: *Les tombes celtiques de la plaine de Réguisheim*, p. 14-15.

tertre, soit qu'il ait seulement présidé aux funérailles d'un ami ou d'un proche, d'un guerrier ou d'une épouse, il est certain, par toutes les circonstances que je viens de développer, que ces deux instruments ont dû servir au culte. Le peu de poids de cette hache ne permet pas de la placer dans la main d'un guerrier. Il faut même que le manche qui retenait le kelt ait été très-court pour avoir pu être renfermé dans la boite, qui ne mesurait, je le répète, que quarante centimètres en tous sens. Comme déjà le bronze, dans sa partie tranchante, a dix centimètres de long et que l'instrument était déposé au centre même du coffret, le manche ne pouvait guère avoir plus de vingt centimètres de longueur. La forme de ce coin, sa petitesse et la manière dont il était emmanché prouvent évidemment qu'il n'a pu servir d'arme de guerre. A quel usage il était employé dans les cérémonies funèbres? C'est là un mystère qu'il est impossible d'éclaircir. La lame du couteau sacré, posé à côté de cet instrument, pouvait mesurer dans son état primitif environ quinze centimètres[1].

Cette découverte, d'un autre côté, est précieuse sous plus d'un rapport; parce qu'elle nous dévoile incontestablement d'abord l'époque où ces *tumuli* ont été fermés, et ensuite le peuple qui a laissé là ses ossements. Le grand nombre de kelts trouvés dans l'antique Bretagne et en Irlande[2], dans la Gaule[3], dans l'Italie septentrionale, dans l'Helvétie[4], dans la Bohême, dans le nord de la Germanie et dans les autres parties de l'Allemagne[5] où les populations celtiques ont séjourné, prouvent assez que les tombes qui nous occupent ont appartenu à des tribus de cette race. Le bronze fut le métal dont se fabriquèrent les instruments tranchants à une époque bien antérieure au fer. S'il continua d'être employé à cet usage, même encore lorsque ce dernier métal fut répandu, on ne le rencontre du moins alors que très-rarement. Le couteau qui accompagnait le kelt, prouve, dans tous les cas, la très-haute antiquité de ces *tumuli*, qui viennent naturellement confirmer l'époque que j'ai assignée à ceux de la forêt de Schirrhein. Les uns et les autres de ces monuments funéraires ont incontestablement appartenu à la population primitive, avec laquelle les Suèves

[1] M. le docteur Schnœringer, à Brumath, qui a réuni un si grand nombre d'antiquités de toutes les périodes de l'histoire de notre province, possède un couteau pareil ainsi qu'un coin de bronze, tous deux d'une conservation parfaite, trouvés de même, l'un et l'autre, dans une tombe celtique des environs de Niederbronn. Il est regrettable que cette découverte n'ait pas été consignée.

[2] *Archeologia*, published by the Society of antiquaries of London, t. V, p. 106 et suiv. — Lort, *Observations on Celts*, t. IX, p. 84 et suiv. — Pegge, *Observations on some brafs celts and other weapons, discovered in Ireland*, 1780, etc.

[3] Même recueil, t. XXIII, p. 220.

[4] *Berichte über die Verrichtungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1844-1856.

[5] Schreiber, *Die ehernen Streitkeile, zumal in Deutschland*, in-4°, p. 33-62.

Triboques se sont confondus, et sur laquelle, à son tour, Rome vint implanter sa civilisation. Le fragment de collier, recueilli dans le petit *tumulus* de la forêt de Brumath, comparé aux divers morceaux de colliers creux trouvés dans les *tumuli* des environs de Heidolsheim, et qui contenaient encore la substance poreuse qui avait été coulée à leur intérieur pour les solidifier, est trop identique avec ces derniers bijoux pour qu'on puisse leur assigner une époque bien différente, et encore moins les attribuer à des peuples de race diverse. Ce sont ces rapprochements qui peuvent le mieux servir à prouver la communauté d'origine et de mœurs des diverses tribus auxquelles tous ces *tumuli* ont appartenu. Les particularités qui se rencontrent isolément dans leur structure intérieure, dans leur profondeur ou leur élévation au-dessus du sol, dépendent la plupart du temps de circonstances locales. Elles ont été dictées par la nécessité et la nature même du terrain. Mais leur symbolisme est le même; la même pensée religieuse en prescrivit la forme; les mêmes cérémonies funèbres ont présidé à leur consécration. Ce que l'on rencontre dans un groupe isolé peut donc servir à l'histoire du culte celtique dans toute la province.

Lorsque, sous les Romains, Brumath devint une des villes les plus considérables de la Germanie supérieure (car au quatrième siècle de l'ère chrétienne elle était la principale cité dans l'enclave des Triboques, qui s'étendaient au sud jusqu'aux Rauraques et au nord jusqu'aux Némètes), ce culte dut nécessairement se ressentir de l'influence du peuple conquérant. A mesure que, dans les Gaules, le culte druidique tombait, que les colléges de ses prêtres et de ses prêtresses perdaient leur autorité, que les mystères, auparavant ensanglantés, étaient débarrassés de leur sombre et lugubre appareil, et que partout les dieux romains, assimilés aux dieux gaulois, trouvaient accès chez l'antique population, les forêts sacrées où ces anciens mystères s'étaient accomplis, et où, à côté des lieux destinés au culte, reposaient ceux qui avaient pris part à ses sacrifices, perdirent en partie leur prestige. Il n'est point étonnant dès lors que l'on découvre dans l'intérieur de ces tertres funéraires, selon l'époque plus ou moins reculée où ils furent élevés, tantôt le simple appareil de l'inhumation, tantôt toute la pompe de la religion. Ils présentent toujours un caractère de plus ou moins haute antiquité, selon qu'ils sont de l'époque antérieure aux Romains, ou contemporains de ces derniers.

LES TOMBES CELTIQUES

DE LA FORÊT COMMUNALE DE HATTEN.

De tous les groupes de *tumuli* celtiques de la Basse-Alsace, il n'en est point dont le nombre soit plus important que ceux qui se remarquent dans les deux forêts de Seltz et de Hatten. M. le conservateur des forêts de Colmar, qui, pendant de longues années, a eu ces deux districts sous son administration, a compté, près de la dernière localité, dans un rayon de trois à quatre kilomètres, au moins soixante-dix à quatre-vingts de ces tertres funéraires. Il en a ouvert un en 1851, dans le canton de Büsch de la forêt de Hatten, dont les fouilles, par leur résultat, méritent surtout notre attention.

Le monument funéraire, dans lequel eurent lieu les recherches de M. Zæpffel, mesurait quatre mètres de haut sur huit mètres de diamètre moyen. Cette particularité justifie mes observations précédentes et prouve une fois de plus, que c'est souvent dans les *tumuli* de petite dimension qu'on trouve le plus d'objets intéressants, parce que ces tombelles ont généralement été destinées à un petit nombre de personnages et que ces personnages ont joué un rôle dans leurs tribus.

Le sol de la forêt, dans le canton de Büsch, est un composé de sable siliceux, assez blanc et sans argile. Cependant le tertre à l'intérieur était mélangé d'argile jaune, ce qui semble prouver qu'après le dépôt funèbre sur le terrain consacré et purifié par le feu, c'est d'un lieu plus éloigné qu'avait été amenée la terre qui devait recouvrir et cacher la mystérieuse dépouille.

L'explorateur opéra par une tranchée en croix, d'un mètre cinquante centimètres de largeur, dirigée de l'est à l'ouest et du nord au sud. Ce fut au centre environ des deux branches, qu'à deux mètres de profondeur, et à deux mètres par conséquent au-dessus du niveau du sol environnant, se montrèrent à ses regards les divers objets qui témoignent d'une sépulture importante.

Les traces de cadavres n'ont pu être observées. Le terrain de la forêt est, en effet, d'une nature destructible, et si quelques restes de la matière organique s'y sont trouvés, ils ont facilement pu échapper à l'observateur, surtout quand les objets d'antiquité qui venaient frapper ses regards absorbaient toute son attention. Il est certain qu'une inhumation a dû exister là même où les objets recueillis accusent une sépulture très-somptueuse.

Au centre de la tombelle, et sans doute au sein du cercle sacré (car nous avons sous les yeux une tombe celtique où fut déposé un chef guerrier), avaient été placés, près de sa dépouille mortelle, les divers vases contenant, avec le dernier repas et la dernière boisson, les armes et les bijoux que le mort avait portés au jour de sa gloire. Au-dessus de ces vases avaient été brisés les deux chars qui avaient servi au défunt, et dont nul reste n'est plus apparu que les quatre bandes de fer qui protégeaient les jantes des roues, à l'une desquelles étaient encore inhérents plusieurs des clous qui l'avaient maintenue. Cette apparition de chars dans les *tumuli* celtiques de l'Alsace nous est ici offerte pour la première fois. M. de Bonstetten a eu occasion d'en citer des exemples dans les fouilles d'Anet et de Tiefenau, en Suisse[1]; M. Castan, dans les fouilles du massif d'Alaise, dans le département du Doubs[2]; M. Jahn, dans les *tumuli* ouverts à Græchwyl, entre Berne et Aarberg, *tumuli* qu'il regarde comme appartenant à l'époque étrusque[3]. Selon le rapport de M. Zæpffel, deux de ces bandes étaient d'un diamètre sensiblement moins grand que les deux premières; ce qui semblerait indiquer que les deux véhicules appartenaient aux genres appelés *esseda* et *covini*, dont les premiers étaient élevés plus haut que les autres sur leurs essieux. On sait que ces chariots, à timon, et le plus généralement attelés de deux chevaux, n'étaient montés que sur deux roues.

C'était au-dessous de ces débris que, dans un coffre de bois, dont les fragments en poudre vinrent encore se montrer (comme se montrèrent ceux que je recueillis dans la forêt de Brumath, dans celle d'Ensisheim, et dans le petit bois de la cense de Saint-George), avait été placée une bassine de bronze, à laquelle étaient encore adaptés des lambeaux d'une toile de lin, saturée d'oxyde. Cette toile avait dû sans doute entourer le vase avant qu'il fût déposé dans le coffre. La bassine était remplie de cendres pures d'un foyer, sans le moindre vestige ni fragment d'ossements. On y avait placé deux aiguières, également en bronze, dont l'une, malheureusement, était réduite en poussière, à l'exception de l'anse et d'une partie du col[4]. L'autre est tout à fait intacte, sauf une fissure près du bec[5]. Ses dimensions, d'un cinquième moins fortes que celles de la précédente, sont de vingt-quatre centimètres de haut et de quinze centimètres

[1] *Notices sur les tombelles d'Anet*, 1850, in-4°. — *Notices sur des armes et des chariots de guerre découverts à Tiefenau, près Berne;* Lausanne, 1852, in-4°.

[2] *Les tombes celtiques du massif d'Alaise*, 1er cahier, p. 8.

[3] Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich: «*Die Ausgrabungen zu Grachwyl, im Kanton Bern*»; t. VII, p. 109-118.

[4] Pl. XIV, 1. — [5] Pl. XIII, 1.

de diamètre à la panse. Sa forme est très-élégante. L'attache supérieure de l'anse représente une tête de lionne ou de panthère, et celle du bas une espèce de fleuron de très-bon style.

Près du vase et de ces aiguières était un cercle d'or fin enroulé, du poids de trente-deux grammes et cinq décigrammes, mesurant en circonférence soixante-douze centimètres, seize millimètres de largeur et trois dix-millièmes d'épaisseur[1]. Cette espèce de bandeau (car je ne saurais lui prêter une autre destination) est uni et ne présente aucun ornement. Il était placé près d'un fer de lance très-oxydé, et près d'une défense de sanglier, ornement de parure très-commun parmi les populations celtiques, qui portaient ces dents soit réunies en colliers, soit parfois seules, comme talisman.

La bassine[2], d'une épaisseur minime (comme, en général, tous les bronzes celtiques, beaucoup moins épais que les bronzes romains), mesure vingt-cinq centimètres de haut, cinquante-cinq centimètres dans son plus grand diamètre et quarante centimètres à son orifice. Le fond est ajusté à la partie évasée par une pièce de rapport, fixée par des clous rivés en bronze. Les deux anses, du même métal, sont d'une forme gracieuse. Malheureusement le vase n'a pu être extrait tout entier du sol, malgré les précautions les plus minutieuses. Ce qui subsiste encore de ces débris permet d'en reconstruire la forme, qui correspond exactement à celle du vase de la même espèce, trouvé, il y a environ vingt-six ans, de l'autre côté du Rhin, au pied d'un squelette, dans un *tumulus* d'Ihringen[3]. Ici, comme là, se montraient, indépendamment des deux anses de bronze précitées, deux autres anses à anneaux en fer très-oxydé.

Le diamètre extérieur de ces anneaux est de sept centimètres et demi, et la longueur du fer qui les retient, de trente-trois centimètres. A l'arc du ferrement, correspondant à la forme du vase, se montre encore l'oxyde du bronze qui lui a communiqué sa couleur verte.

Du reste, nulle trace de poterie; mais on trouva trois boulons de bronze, identiquement semblables, présentant à leur partie supérieure un tenon en fer, sur lequel se remarquent des rainures qui permettent de le prendre pour une vis[4]. Un quatrième boulon, exactement pareil, fut rencontré le surlendemain à peu de distance dans une autre partie du *tumulus*, où a dû exister le foyer

[1] Pl. XIII, 2. — [2] Pl. XII.

[3] Voy. Schreiber, *Die Keltengräber am Oberrhein*, dans le *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum in Süddeutschland;* année 1839, p. 173-174.

[4] Pl. XIV, 4.

d'où provenaient les cendres renfermées dans la bassine, et où il sera tombé pendant les cérémonies de l'inhumation. A quel meuble ces boulons ont-ils appartenu? C'est ce que rien n'a pu indiquer. Peut-être ont-ils servi de pieds au coffre qui contenait ces débris.

Les fouilles faites dans le reste des deux tranchées n'ayant amené aucun autre résultat, la personne que M. Zæpffel avait chargée de présider aux travaux pendant son absence, momentanément nécessitée, fit déblayer tout le triangle du *tumulus* formé par elles au sud-ouest. Les recherches furent longtemps infructueuses; mais arrivé à environ un mètre cinquante centimètres du niveau du sol de la forêt, l'on parvint sur les traces de ce foyer, composé de tuiles à rebords de soixante centimètres de longueur sur trente de large, posées bout à bout dans le sens de leur longueur, le rebord en dessous. Le feu avait été si violent que ces tuiles étaient presque calcinées et que le sable argileux sur lequel elles reposaient était comme vitrifié.

Autour de ce foyer se découvrirent, avec le boulon de bronze cité plus haut, un fer de lance qui, dans son état primitif, avait dû mesurer vingt-cinq centimètres de long[1], et plusieurs débris de colliers[2] et de virioles, de minimes fragments de fibules, et un anneau, contenant symétriquement posées à l'intérieur tout autour de son cercle, quinze dents humaines. Quelques-uns de ces fragments de colliers creux en bronze étaient solidifiés à l'intérieur par un bois d'if assez bien conservé[3]. Un autre était en fer que le bronze recouvrait.

Comme dans toutes les fouilles que j'ai entreprises, j'ai trouvé, autour du foyer sacré, des urnes, des bijoux, des tasses ou autres objets qui ont dû y avoir été déposés dans un but religieux que je ne saurais deviner, je ne puis douter que ces torques, ces virioles, cette lance, et surtout cet anneau renfermant ces dents qui provenaient peut-être d'une victime humaine, n'aient été placés ici dans un but analogue. Il faut en conclure que c'est de ce foyer que les cendres, renfermées dans la bassine où étaient les deux aiguières, avaient été tirées, et que, à côté, a dû nécessairement reposer le corps du personnage auquel avaient appartenu la bandelette, la lance et le boutoir de sanglier; évidemment le sol siliceux de la forêt en avait fait disparaître tous les restes, au point que les parties de la matière organique qui pouvaient encore exister n'ont plus été aperçues. C'est ainsi que, près du Kaiserstuhl, le vase d'Ihringen

[1] Pl. XIV, 3.
[2] Je donne les mieux conservés. Pl. XIV, 2.
[3] Comparez ci-dessus: *Les tombes celtiques de la forêt de Schirrhein*, p. 25.

était posé aux pieds du squelette du guerrier, au côté gauche duquel gisait le fer de la lance qu'il avait maniée[1]. Qu'il y ait eu cinération, comme l'a pensé M. Zæpffel, c'est une opinion que je ne saurais partager, vu l'absence d'ossements calcinés au milieu des cendres pures que renfermait la bassine, et dont la nature, comme provenant du foyer sacré, après qu'on en eut distrait les charbons, ne saurait être incertaine.

Moins incertaine encore, d'après ces données, est pour moi la nature du monument, dont la structure intérieure indique pour lui une commune origine avec les autres *tumuli* de notre province, qui tous, depuis le sud jusqu'au nord, datent incontestablement de l'époque celtique, soit antérieure aux Romains, soit, comme ici, contemporaine de leurs premiers établissements. Les deux routes romaines qui, de la cité de *Brocomagus*, se dirigeaient l'une, par Weitbruch et Schirrhoffen, sur *Saletio* ou Seltz, l'autre sur la gauche de Hatten, vers Altstadt, près de Wissembourg, reliaient incontestablement les établissements celtiques, antérieurs à la prise de possession par les Romains, et dont les forêts de Seltz et de Hatten sont les vastes nécropoles. L'importance des découvertes de M. Zæpffel dans l'un des *tumuli* de cette dernière forêt peut faire juger de l'intérêt qui se rattacherait à des fouilles entreprises sur une plus vaste échelle.

[1] « Der Kessel stand zu den Füssen eines Gerippes, welches von Osten nach Westen lag, und links neben sich noch Bruchstücke einer eisernen Lanze und in der Lendengegend eine Schnalle von gleichem Metalle hatte. Dieser Kessel hat zwei massive Handhaben von Bronze, mit niedlichen Kettchen von gleichem Metall, und zwei grosse Tragringe von Eisen. » Schreiber, *ouvrage cité*, p. 173.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Les tombes celtiques situées près de Heidolsheim.	1
Les tombes celtiques de la plaine de Réguisheim.	13
Tumulus de la forêt de Rixheim	17
Les tombes celtiques des bois de Niederruai	20
Les tombes celtiques de la forêt de Schirrhein.	23
Les tombes celtiques de la forêt de Brumath	27
Les tombes celtiques de la forêt communale de Hatten	34

1

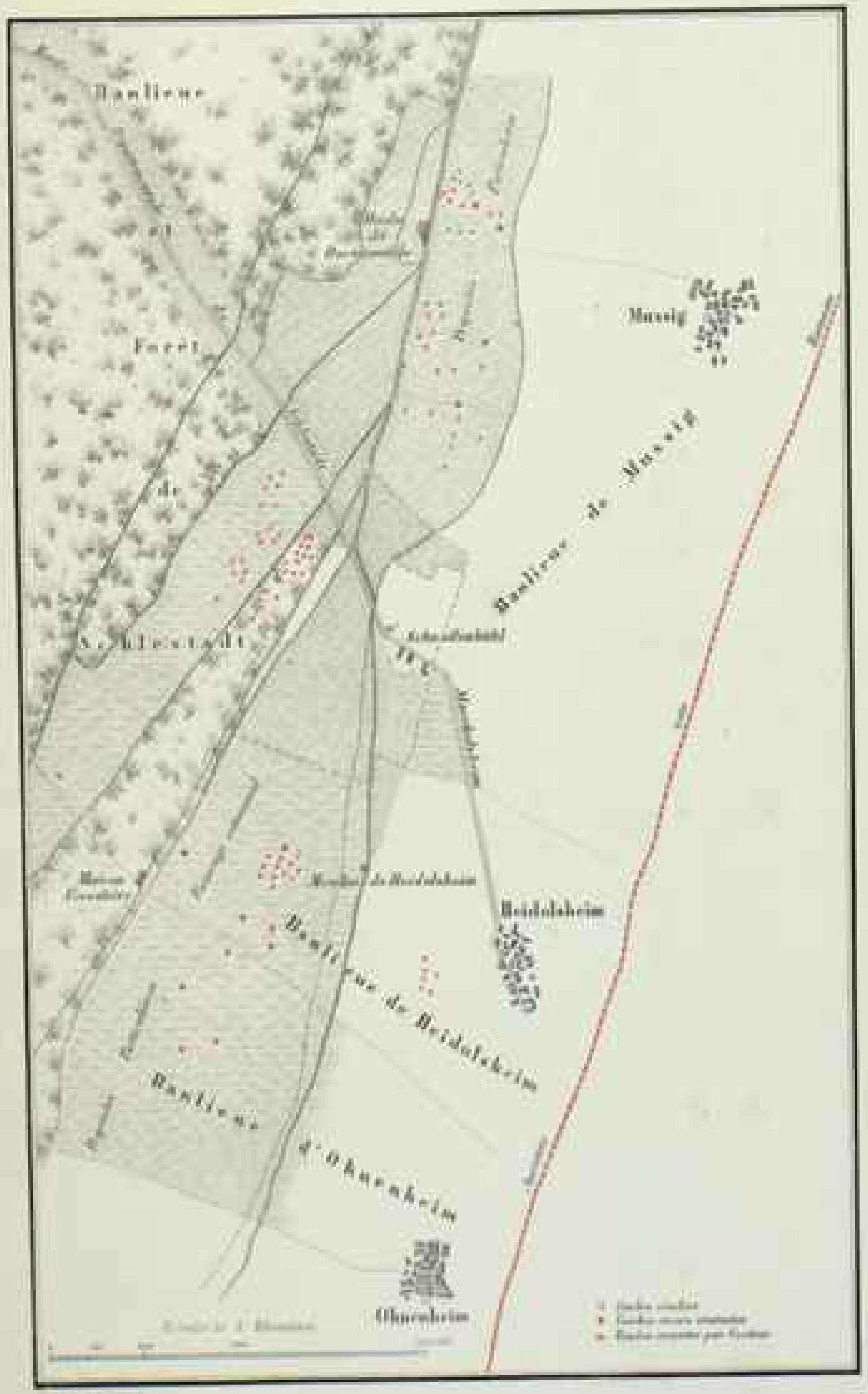
Banlieue
Forêt
de
Schlestadt
Mussig
Banlieue de Mussig
Heidolsheim
Banlieue de Heidolsheim
Banlieue d'Ohnenheim
Ohnenheim

2

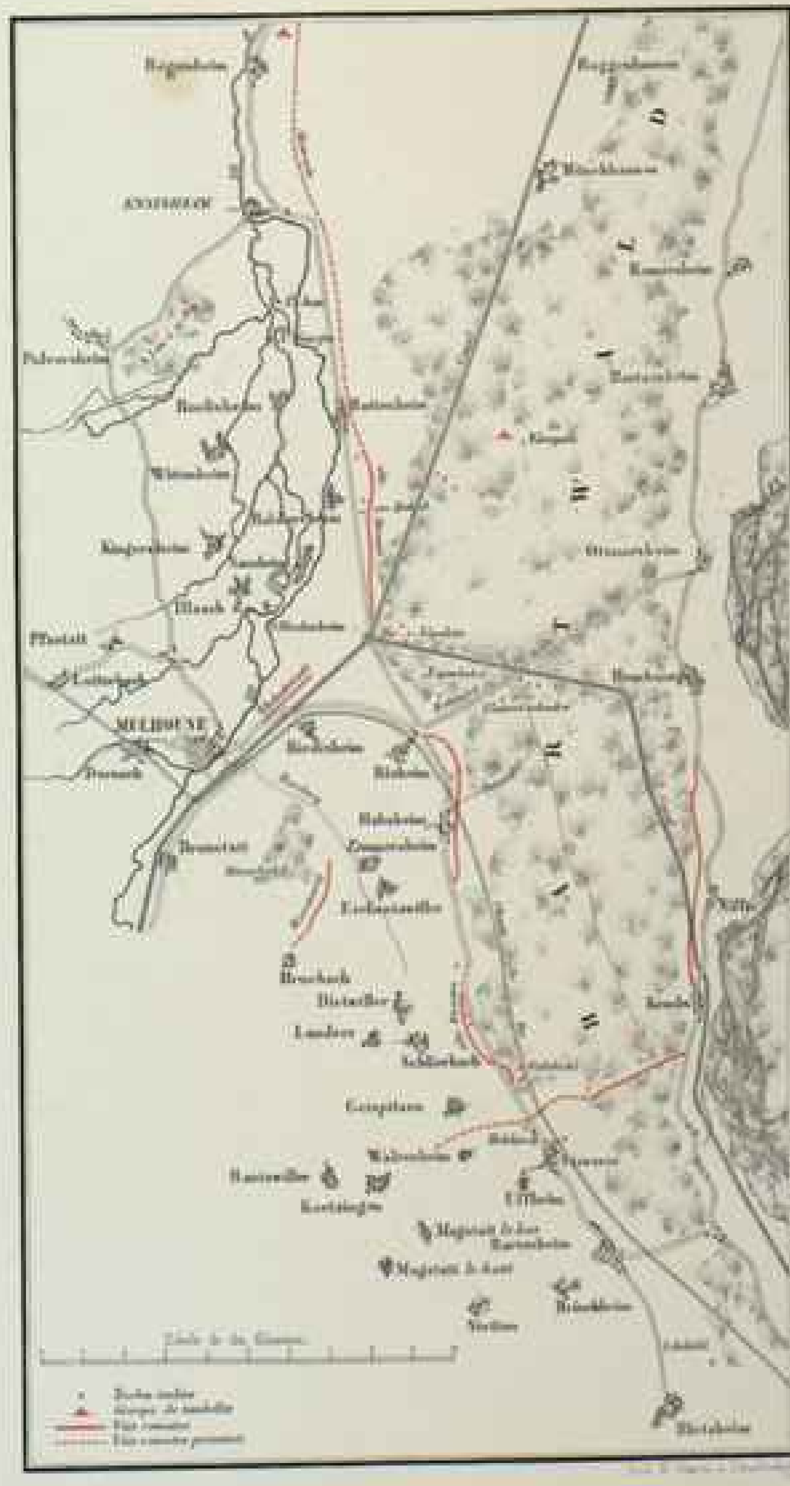
Roggenbeim
ENSISHEIM
Pulversheim
Ruelisheim
Wittenheim
Kingersheim
Illzach
Pfastatt
Lutterbach
MULHOUSE
Dornach
Brunstatt
Riedisheim
Habsheim
Zimmersheim
Eschentzwiller
Bruebach
Dietwiller
Landser
Schlierbach
Geispitzen
Rantzwiller
Waltenheim
Kœtzingen
Uffheim
Sierentz
Magstatt le bas
Magstatt le haut
Bartenheim
Brinckheim
Stetten
Blotzheim
Kembs
Niffer
Hombourg
Ottmarsheim
Bantzenheim
Rumersheim
Blodelsheim
Roggenhausen
Échelle de 1 à 80000

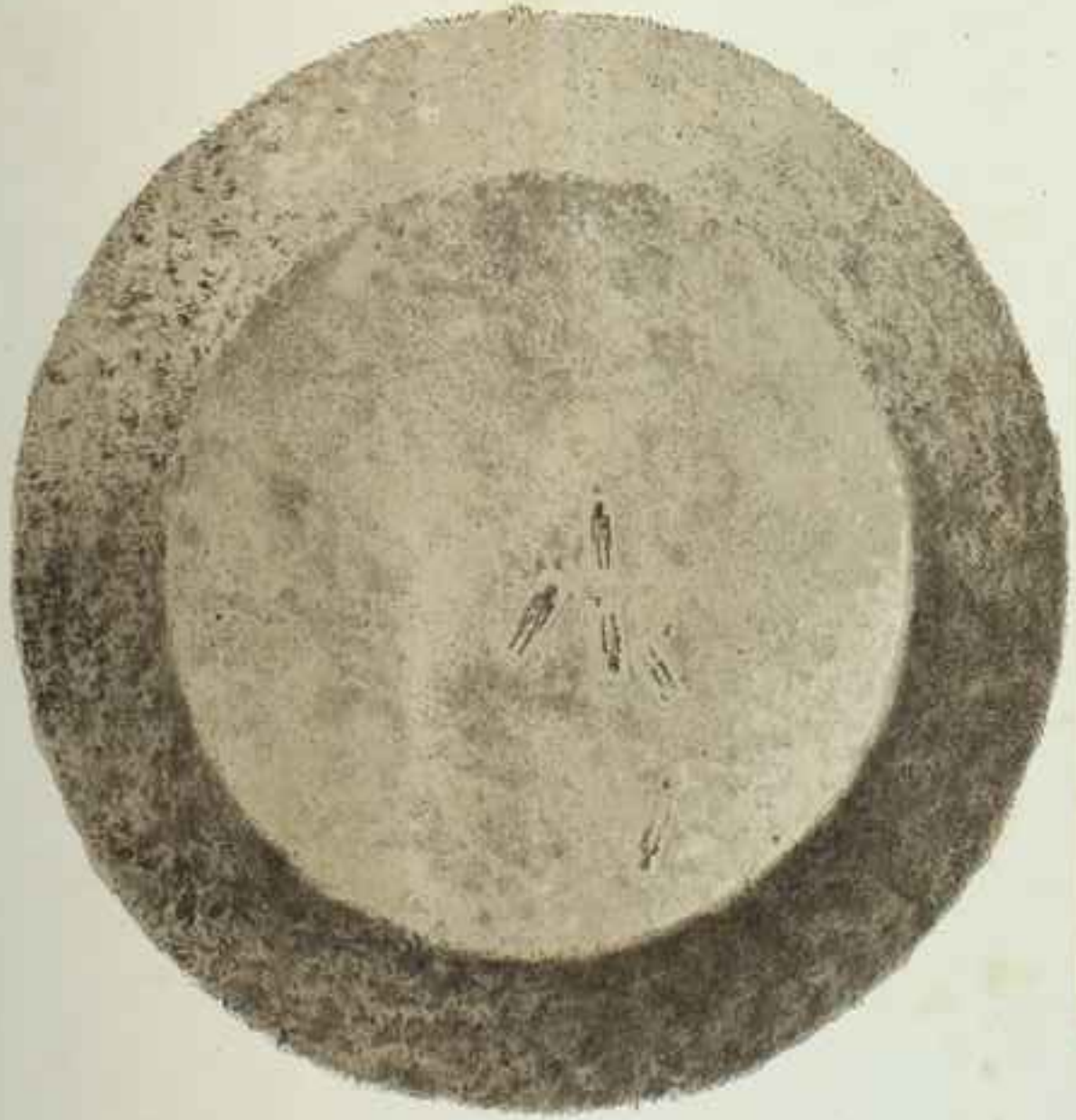

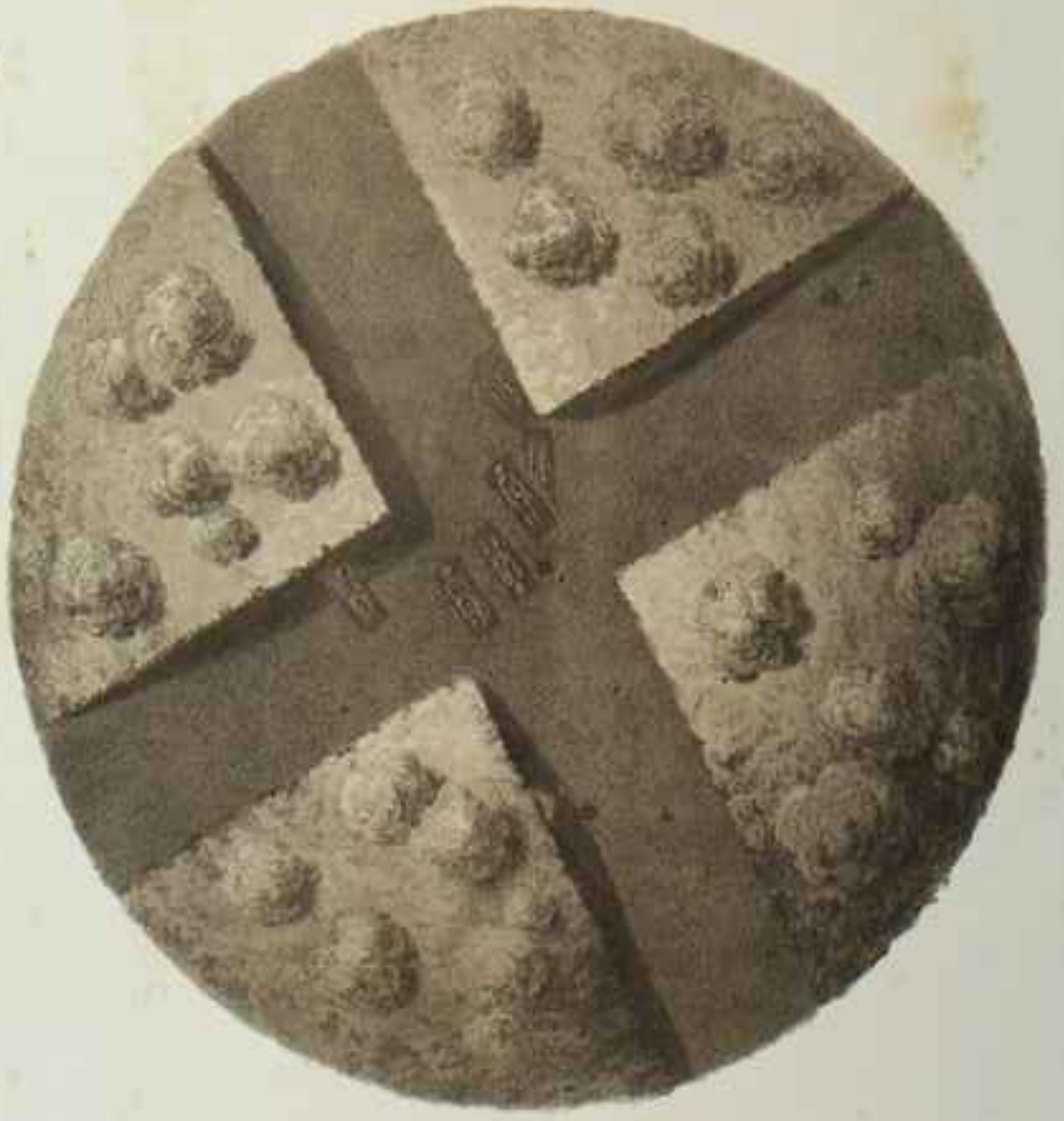

Lith. E. Simon à Strasbourg.

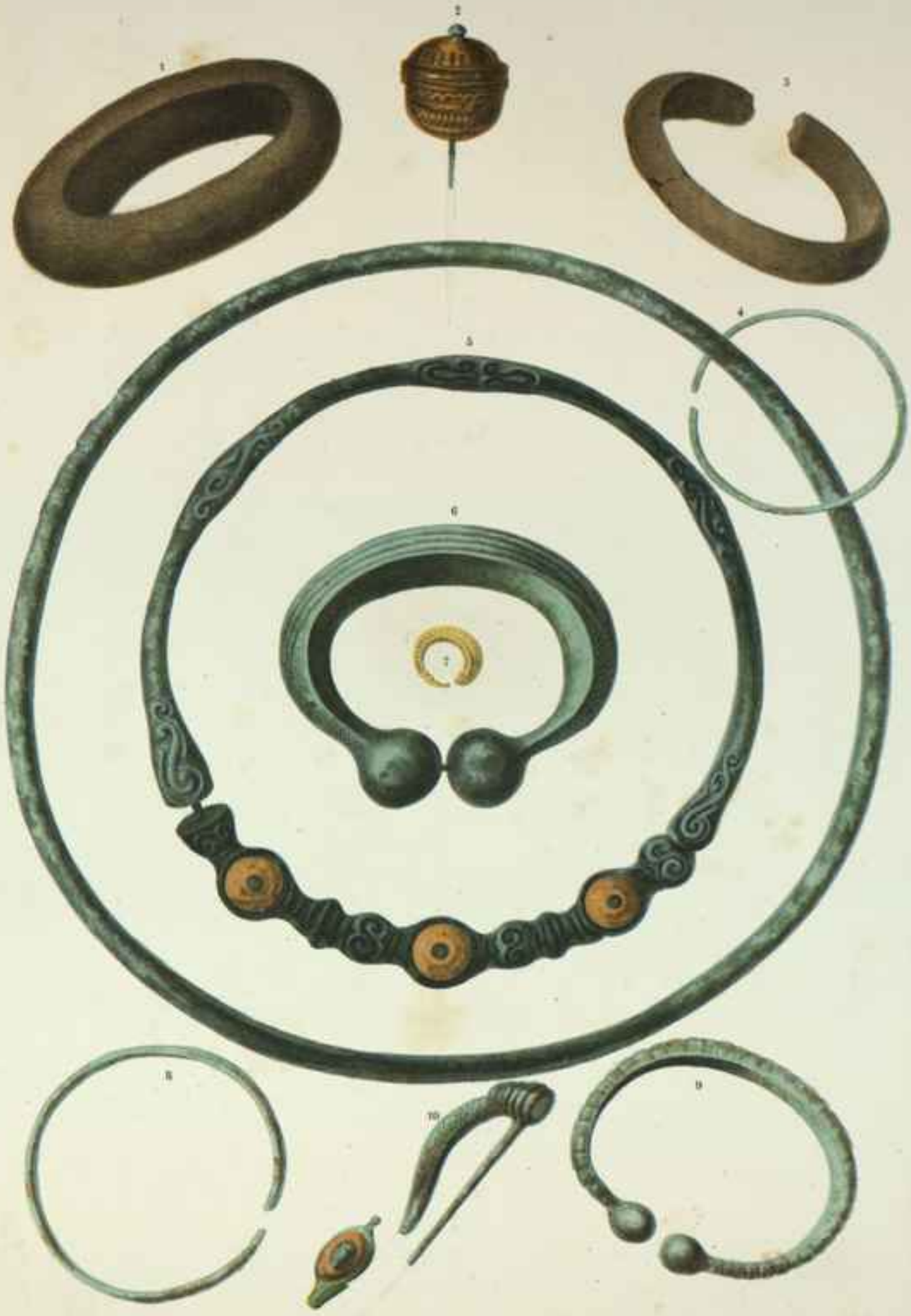

Wm de Haag del.

Lith. E. Simon a Strasbourg.

Mme de Ring del.

Lith. E. Simon à Strasbourg.

VI.

2.

3.

4.

1.

Mlle de Ring del.

Lith. E. Simon à Strasbourg

Mlle de Ring del.t

Lith E. Simon à Strasbourg

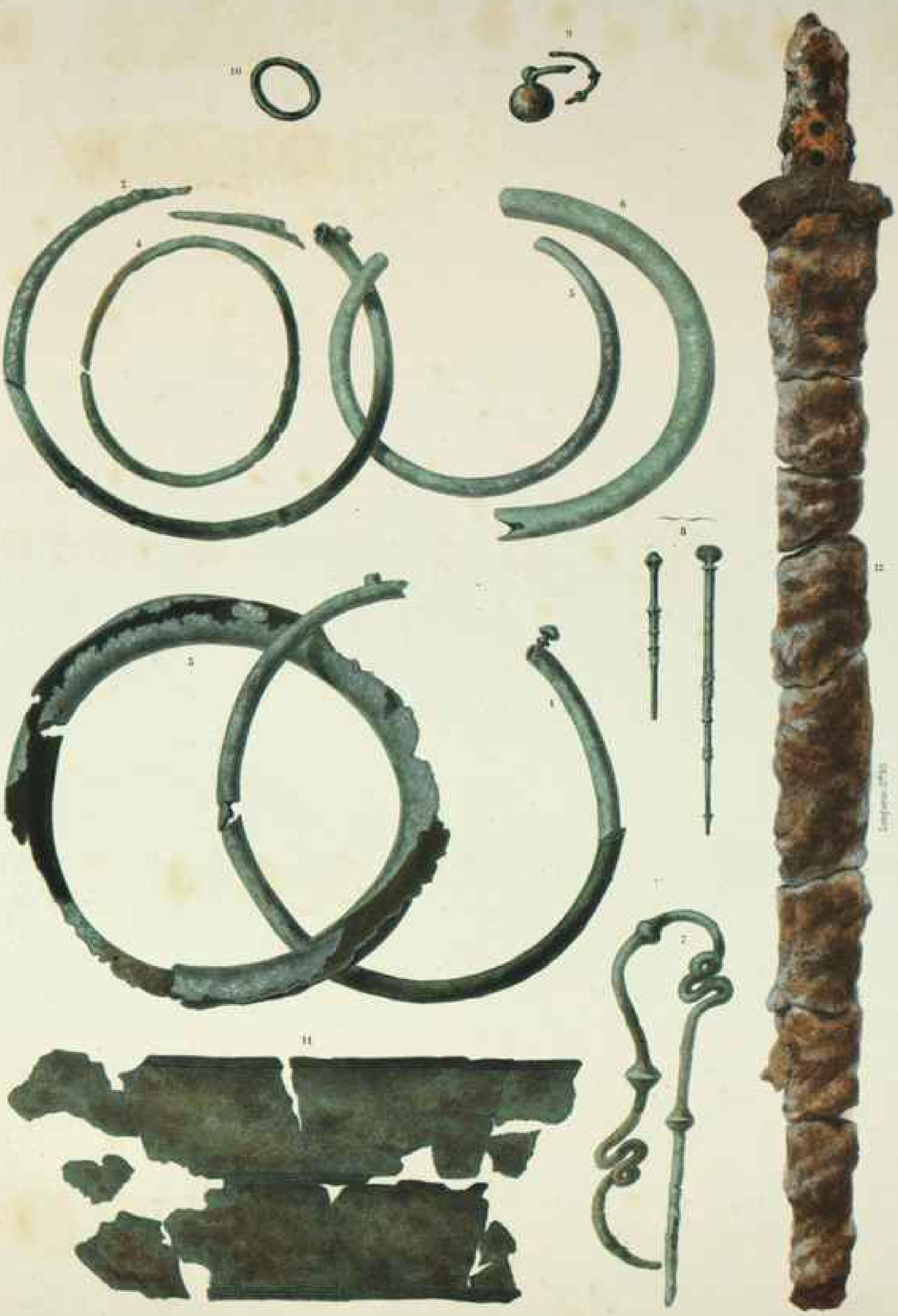

Mme de Ring del.

Lith. E. Simon à Strasbourg.

Tumulus du Fuchsenrain, près de Niederroedern.

M^rs de Ring del^t

Lith. F. Simon à Strasbourg

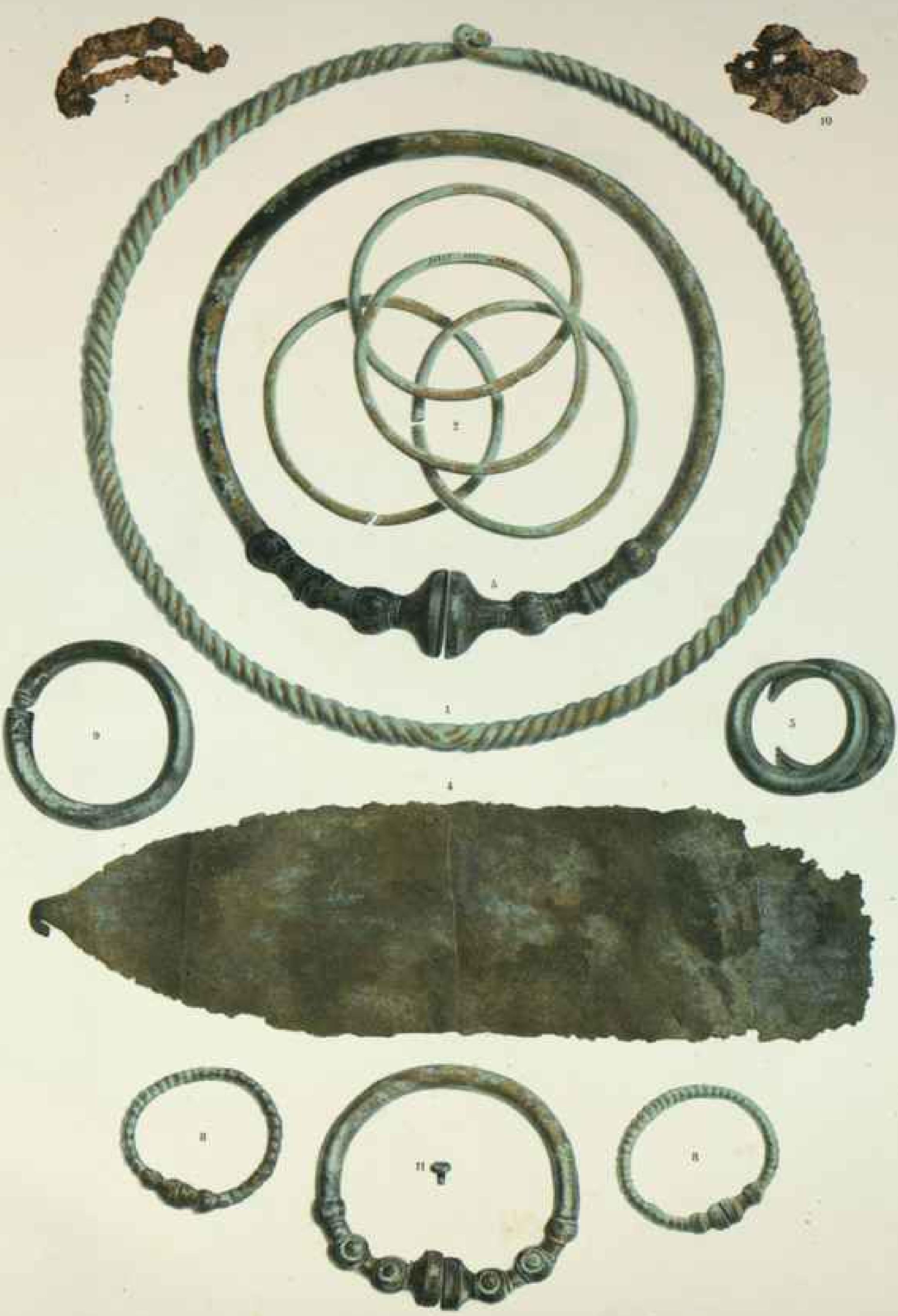

Mme de Ring delt

Lith. E. Simon à Strasbourg.

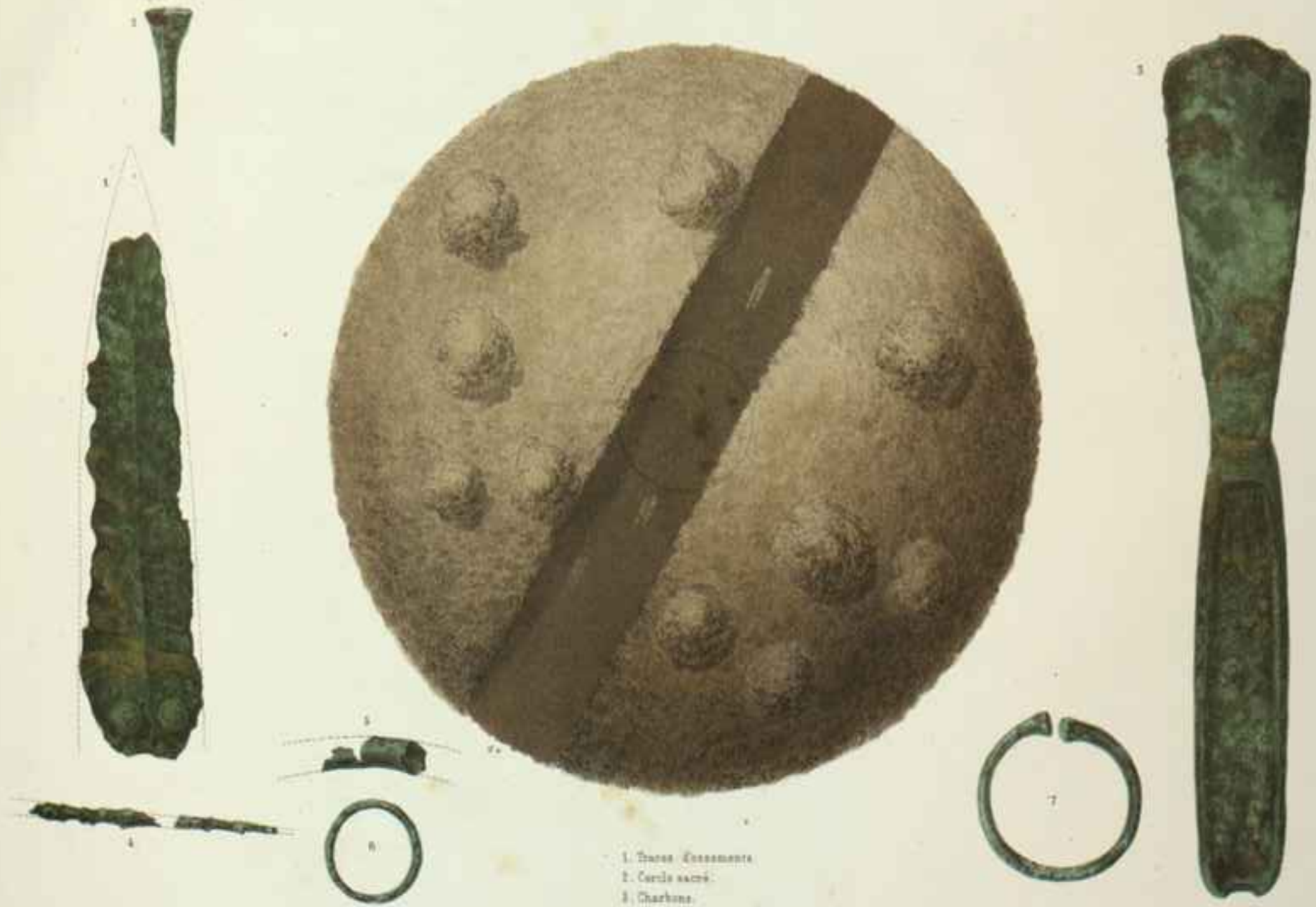

1. Traces d'ossements.
2. Cercle sacré.
3. Charbons.
4. Foyer sacré.

Mme de Ring del.

Lith. F. Simon à Strasbourg.

Mr de Ring delt.

Lith. E. Simon à Strasb.

Hauteur réelle du vase 0m [illegible]

Diamètre dans sa plus grande extension 0m [illegible]

Section 0m [illegible]

Pl. XIII.

1

Mlle de Ring del.t

Lith. E. Simon à Strasbourg.

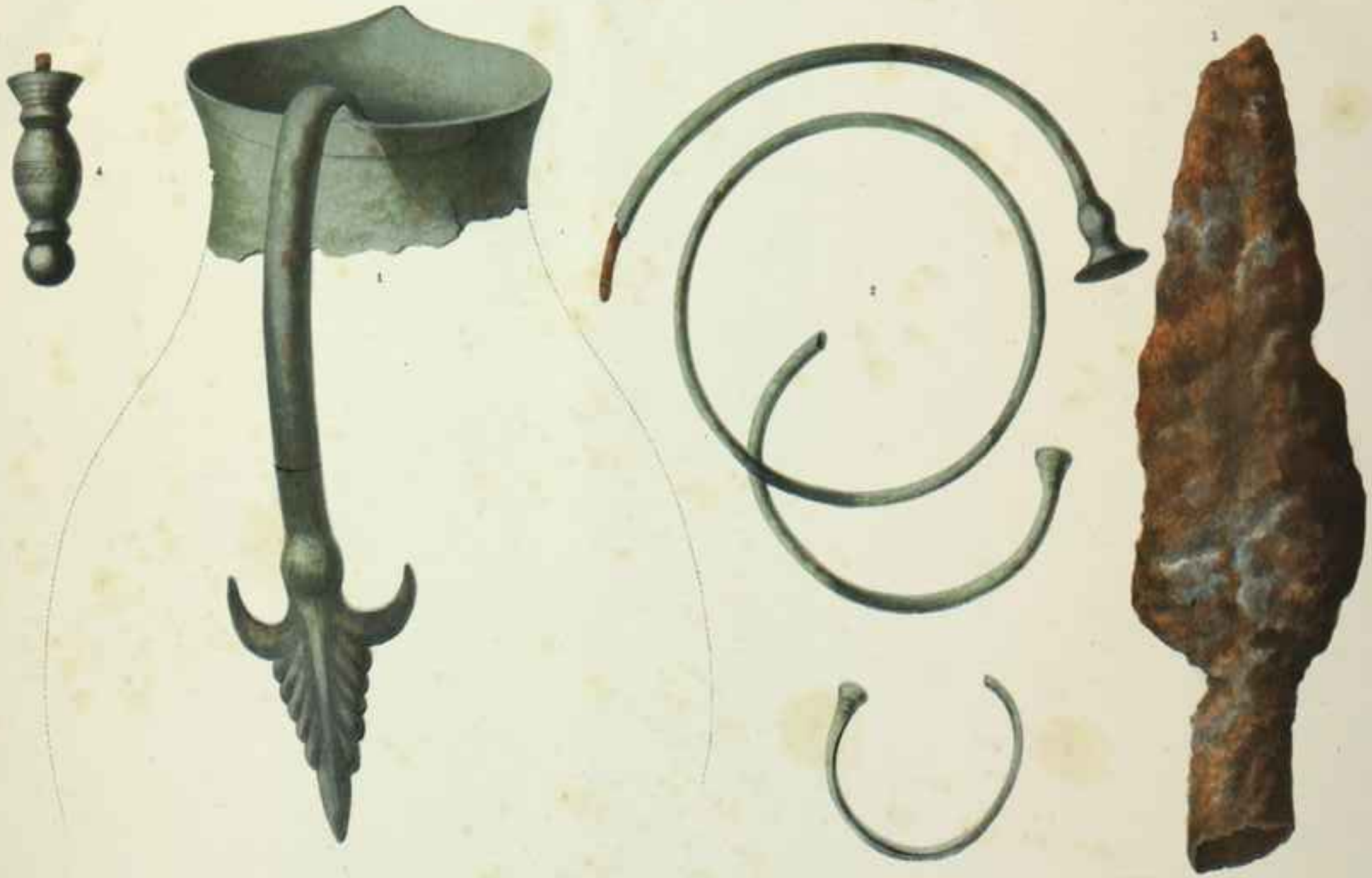

Lith. E. Simon à Strasbourg.